

**Construction d'une
Société de l'Information dans le Sud
Le rôle des Gouvernements et de la Société Civile**

Susana Finquelievich

Document élaboré pour l'Institut du Tiers Monde
Instituto del Tercer Mundo (ITeM)

Julliet 2005

*ITeM remercie le soutien du
Centre International de Recherches pour le Développement*

Table des matières

1. La construction de la société de l'information dans les pays d'Amérique du Sud et du Caraïbe.....	2
<i>Les progrès de la connectivité au cours de la décennie dernière.....</i>	<i>3</i>
2. Stratégies de connectivité des divers acteurs sociaux	5
<i>Stratégies d'accès mises en place par les gouvernements.....</i>	<i>5</i>
<i>Stratégies de connectivité dans la société civile.....</i>	<i>9</i>
<i>Stratégies d'entreprise</i>	<i>14</i>
<i>Cybercafés.....</i>	<i>14</i>
3. Le nouveau rôle des gouvernements et de la société civile dans la société du savoir.....	18
<i>Les mécanismes de financement dans la construction de la société du savoir.....</i>	<i>18</i>
<i>Fonds communs de solidarité.....</i>	<i>21</i>
<i>Financement de projets de recherche / action collaboratrice.....</i>	<i>22</i>
<i>Financement de la production technologique</i>	<i>23</i>
4. Propositions de politiques et stratégies innovatrices pour les pays du Sud	26
<i>Connectivité</i>	<i>26</i>
<i>La satisfaction des besoins sociaux.....</i>	<i>27</i>
<i>Le nouveau rôle pionnier de l'Etat dans la société de l'information.....</i>	<i>28</i>
<i>Le nouveau rôle de la société civile.....</i>	<i>29</i>
5. Pour conclure	31
<i>Concernant les actions gouvernementaux</i>	<i>31</i>
<i>Concernant les actions de la société civile.....</i>	<i>32</i>
<i>Pour les multiples agents sociaux</i>	<i>33</i>
6. Bibliographie.....	35

1. La construction de la société de l'information dans les pays d'Amérique du Sud et du Caraïbe

Le mandat de l'Organisation des Nations Unies (ONU)¹ qui encourage le Sommet mondiale sur la société de l'information (CMSI)² stimule les gouvernements à mettre en place des mécanismes de consultation multisectoriels (gouvernements, secteur privé et société civile)³ dans chaque pays, afin de définir les respectives stratégies nationales vers la société de l'information. Les résolutions de l'ONU liées à ce sujet exhortent également les organismes internationaux et régionaux, à participer activement à tout ce processus⁴. Il s'agit sans aucun doute d'un processus qui ouvre la possibilité d'innover et d'expérimenter avec des schémas multisectoriels de participation, tel que défini par les représentants de la société civile en juin 2005, lors du Sommet régionale de Rio de Janeiro⁵.

Devant ce mandat, il apparaît une série de questions dans les pays du Sud : comment la construction inclusive de la société de l'information peut elle bien être développée par les différents acteurs sociaux dans les pays du Sud, et notamment, en Amérique Latine et aux Caraïbe (ALC) ? Quels facteurs, en plus de la connexité, doivent concentrer les efforts des gouvernements, du secteur privé et de la société civile ? Quelles formes de financement à l'accès et à la production des biens et des services technologiques doivent être encouragées ? Quelles sont les conditions propices pour réussir à ce que la participation multisectorielle dans la construction de la société de l'information soit une réalité concrète et pas un beau discours ? Et fondamentalement, quelles propositions peuvent être faites sur ces points pour contribuer au Sommet de la société de l'information, en particulier, au processus de construction de la société de l'information qui suivra ce Sommet ?

Ce travail, fondé sur mes propres recherches et celles d'autres chercheurs concernant les divers aspects de la société de l'information en ALC⁶, s'inscrit dans le processus de réflexion et des débats collectifs vis-à-vis du SMSI. Il présente cinq points : le premier est fondé sur les stratégies de construction de la société de l'information (ou du savoir) dans les pays d'ALC. Il expose brièvement l'emphase politique et économique mis par les gouvernements sur la connexité, et les progrès de celle-ci tout au long de cette décennie. Le deuxième point vise les stratégies des divers acteurs sociaux sur la connexité, aussi bien des gouvernements que des entreprises et de la société civile organisée. Divers exemples permettent d'illustrer ce sujet.

Le point suivant affirme que le rôle fondamental des gouvernements n'est pas seulement celui de fournir des infrastructures d'accès à l'Internet. Il s'agirait d'une part, de s'associer à

¹ <http://www.un.org/spanish/>

² <http://www.itu.int/wsis/index-es.html>

³ <http://www.itu.int/wsis/basic/multistakeholders-es.html>

⁴ <http://www.itu.int/wsis/basic/background-es.html>

⁵ <http://www.redistic.org/docs/ENSI-RIO20051.pdf>

⁶ Ce travail est fondé sur des recherches cordones par l'auteur, à savoir: « *Les TIC et la réduction de la pauvreté en Amérique Latine et Caraïbes* » (IDRC, 2002); « *Les TIC et le développement local dans l'aire métropolitaine Nord de Buenos Aires* » (Agence Nationale de Promotion Scientifique et Technologique, 2003-2006); « *La société civile dans l'économie du savoir: les TIC et le développement socio-économique* », Institut de Recherches Gino Germani, Faculté des Sciences Sociales, Université de Buenos Aires, 2004; « *Les Coopératives Communautaires de Télécommunications en Argentine* », 2005; et « *Les Réseaux Electroniques en tant qu'organisation sociale* », CONICET, 2003 - 2005; Susana Finquelievich et Alejandro Prince: « *Le (involontaire) rôle social des cybercafés en Argentina* » (2005).

d'autres acteurs sociaux pour la connexité et d'autre part et fondamentalement, de se concentrer sur la société du savoir pour le développement, c'est-à-dire, dans la production nationale de Science, Technologie et Innovation (STI), ainsi que sur l'articulation entre la STI et la production des biens et des services de la société du savoir, pouvant contribuer au développement économique et social de leurs citoyens. Différentes stratégies de financement de la construction de la société du savoir sont alors présentées, et l'on expose l'importance d'encourager la production des biens et des services de base technologique dans les pays du Sud, plutôt que le transfert de technologie à partir des pays développés.

Finalement, le quatrième point vise les Propositions des politiques et des stratégies innovatrices pour les pays du Sud, dans des domaines divers : accords entre les pays et les blocs de nations, mise en place des services des télécommunications, connexité, production en Science, Technologie et Innovation (STI) et production des biens et des services de la société du savoir.

Les progrès de la connexité au cours de la décennie dernière

Depuis 1993, la quantité de noeuds et d'utilisateurs a augmenté à une vitesse remarquable, malgré l'existence du fossé numérique. L'*Internet Society* (Société de l'Internet) parle d'une croissance de 12% mensuelle en 1993, année où 126 pays comptaient sur un accès complet et/ou *gateways* pour courrier électronique (Molloy, 1997). En 1993 l'Internet connectait plus de 2 millions d'ordinateurs, dont 48% appartenait au secteur recherche, 29% au commercial et le reste aux secteurs : gouvernement, enseignement et défense. En 1994, les statistiques de l'*Internet Society* ont révélé que l'*Amérique Latine était la région de plus grande croissance dans le monde en termes de connexité*. La région a montré une croissance générale de 36% au cours du troisième trimestre de 1994 ; toutefois plusieurs pays ont montré une croissance beaucoup plus grande : Argentine 41.9 %, Pérou 171%, Venezuela 65% et Mexique 48%.

Selon les données apportées par Molloy (1997), en 1995 le réseau des réseaux (www) est devenu l'aire de croissance la plus rapide dans l'Internet. La popularité de cette interphase, richement visible, flexible et à usage facile, a aussi contribué à un élargissement considérable du nombre des sites commerciaux (identifié avec les sigles .com) étant donné que les entreprises se sont rendu compte de l'opportunité de faire de la publicité et de vendre leurs produits et leurs services par le biais du réseau. Au Mexique, par exemple, le domaine commercial a augmenté de 100% pendant seulement neuf mois en 1995.

Pendant l'année 1995, le nombre d'ordinateurs enregistrés sur l'Internet a plus que doublé passant de 3.2 millions en 1994 à 6.6 millions en 1995. On estimait qu'en 1995 le nombre d'utilisateurs était de 40 ou 50 millions environs, et on projetait un nombre de 200 millions d'utilisateurs pour l'année 2000. Même si le nombre le plus grand de hosts et d'utilisateurs de l'Internet vivait (et réside encore) en Amérique du Nord (y compris le Mexique) et en Europe, la connexité montrait également un taux de croissance très élevé en Asie, en Afrique et en Amérique Latine. En 1995 le nombre de *hosts* colombiens a augmenté en 88%, au Panama l'accroissement a été de 87% et au Pérou de 53%. Cette année-là le Brésil (11,576 noeuds), le Mexique (8,382 noeuds), l'Argentine (3,270 noeuds) et la Colombie (2,075 noeuds) ont figuré parmi les 50 domaines les plus grands du monde. En 1995 plusieurs petits pays du Caraïbe se sont connectés pour la première fois sur l'Internet, y compris Antigua, Îles Cayman, République Dominicaine et Barbados (Molloy, 1997).

D'après Herzog (2000) l'Amérique du Sud possède un nombre de hosts très supérieur à celui des autres régions du « Tiers monde ». Toutefois, les statistiques cachent l'existence des déséquilibres aigus entre les pays de la région. Seulement trois pays : le Brésil, le Mexique et l'Argentine, avaient 394.160 des 486.795 hosts latino-américains (janvier 1999), ce qui équivaut à 81% des serveurs de l'Internet en Amérique du Sud. Pourtant, tous les pays latino-américains et du Caraïbe, à l'exception de deux petites nations insulaires, sont connectés à l'Internet.

Herzog (2000) affirme que, même si le nombre de serveurs d'Internet peut faciliter le calcul de la possibilité théorique de l'accès à l'Internet, celui-ci n'exprime pas le nombre d'utilisateurs connectés avec leurs comptes aux hosts respectifs, c'est-à-dire, les personnes qui utilisent vraiment l'Internet. Les données obtenues sont dissemblables. Par exemple, l'IDC a donné en décembre 1998, un chiffre estimatif de 5,7 millions d'utilisateurs de l'Internet en Amérique du Sud, ce qui suppose 1,32% de la population totale. Même chiffre donné en juillet 1997 par l'entreprise privée Star Media, d'après laquelle les utilisateurs sont à l'heure actuelle 13,3 millions (plus de 3% de la population totale). Mais une autre entreprise spécialisée, *Nazca S&S*, parlait à l'époque de 7 millions en novembre 1997 (1,66% de la population), tandis qu'en avril 1999, *LABIN* donnait le chiffre de 2,5 millions (0,6% de la population). Des données si différentes empêchent d'avoir une idée exacte sur la réelle magnitude du secteur d'utilisateurs (Herzog, 2000).

Selon les estimations d'avril 1999, des 160 millions d'utilisateurs de l'Internet (3,9% de la population mondiale), 3,6% correspondait à l'Amérique du Sud et Caraïbe (8,4% de la population mondiale).

Tableau 1: Utilisateurs de l'Internet en ALC, 1998-2003⁷

Utilisateurs de l'Internet en ALC, 1998-2003						
1998	1999	2000	2001	2002	2003	1998-2003 GAR
5,282,260	8,665,386	13,313,347	18,296,126	23,547,712	29,596,186	41%

La Commission Economique pour l'Amérique Latine (CEPAL) (2005) révèle que le nombre de téléphones fixes a presque doublé (de 53 à presque 93 millions), celui de mobiles a augmenté 8,5 fois (de 20 à 172 millions) et le nombre d'utilisateurs de l'Internet s'est multiplié par 12 (de 6 à 72 millions). Dans plusieurs pays d'Amérique Latine et du Caraïbe la dépense par tête en technologies de l'information et de la communication (TIC) par rapport au revenu par habitant, a même dépassé les moyennes mondiales : 8,4% au Brésil et 7,8% au Chili et en République Dominicaine. Toutefois, en termes absolus, ces pays ne dépensent que 400 dollars annuels par tête en TIC, chiffre six fois plus grande dans les pays développés.

⁷ Un utilisateur accédant à l'Internet à partir de sa maison et de son travail, est compté comme accédant à partir d'un seul de ces endroits.
(http://cyberatlas.internet.com/big_picture/geographics/article/0,1323,5911_323391,00.html)

2. Stratégies de connexité des divers acteurs sociaux

D'après la CEPAL (2005) presque tous les pays d'ALC ont mis en place des politiques fondées sur la coopération publique privée, dirigées à utiliser les TIC pour promouvoir la compétitivité et l'égalité d'opportunités pour tous les citoyens, ainsi qu'augmenter la transparence et l'efficacité de l'Etat. Dans ce contexte, beaucoup de gouvernements ont des programmes pour optimiser l'accès public à l'Internet – notamment dans les télécentres, info centres, ou établissements d'enseignement – même si la couverture est encore faible. Le défi est l'expansion des réseaux nationaux des centres publics d'accès à l'Internet, gratuits ou à bas coût, fondamentalement dans les zones géographiques éloignées, de faible densité et/ou démunies.

Dans le cas du secteur public, l'usage des TIC est essentiel pour augmenter son efficacité et sa transparence. Parmi les actions encouragées on remarque le développement des achats publics électroniques, le paiement des impôts et des services de la sécurité sociale via l'Internet et la numérisation des services du registre civil, des douanes et de migration. En ce qui concerne la présence du gouvernement sur l'Internet, cinq pays (Argentine, Brésil, Chili, Colombie et Mexique) sont parmi les vingt-cinq pays les plus avancés (dépassant même le Japon, l'Espagne, le Portugal et l'Italie), tandis que d'autres pays sont parmi les plus attardés. La CEPAL remarque également le développement de contenus pour l'éducation. Les expériences de développement des logiciels éducatifs et des multimédia se sont multipliées. Quelques pays travaillent depuis dix ans dans la production de contenu éducatif de haute qualité, et il existe déjà un réseau latino-américain de portails éducatifs : 17 pays en font déjà partie.

Stratégies d'accès mises en place par les gouvernements

La connexité est le premier pas incontournable pour accéder aux bénéfices de la société de l'information. Elle est aussi nécessaire afin que la société puisse avoir une certaine influence sur l'offre technologique : une fois établie l'habitude de l'usage des TIC par la population, celle-ci peut proposer des demandes plus appropriées à ses besoins, adressées aux créateurs, aux chefs des entreprises et aux diffuseurs de technologie. La société influencerait ainsi sur l'offre technologique ; en présentant des produits adaptés aux demandes locales et en établissant l'habitude de consommation de TIC, elle entraînerait des demandes plus grandes et plus complexes (Finquelievich et al, 2003).

Comme nous venons de le dire ci-dessus, au cours des années 90, les TIC se sont répandues dans les pays d'ALC. Toutefois, l'accès à ces technologies est très inégal, aussi bien entre les pays qu'à l'intérieur d'eux-mêmes. Ce *fossé numérique*, articulé avec les inégalités socio-économiques déjà existantes, est un empêchement important pour le développement. Eradiquer cette inégalité constitue donc une priorité pour les gouvernements des pays d'ALC quand il s'agit de la construction de la SI.

L'existence d'autres intérêts expliquent l'importance de la connexité dans les agendas des gouvernements d'ALC : la connexité suppose l'installation des infrastructures, incitant ainsi les initiatives des entreprises et des organismes financiers, qui agissent en tant qu'agents de pression sur les Etats nationaux. Les agendas nationales de quelques pays (Argentine, Mexique, Brésil, Venezuela, Uruguay, parmi d'autres) ont des buts plus vastes que la connexité ; toutefois les développements liés à l'usage des TIC, obtenus jusqu'à

présent dans les aires telles que : enseignement, politiques publiques, SyT et développement économique, montrent des désirs plutôt que des résultats concrets. Tel qu'il a été expliqué par Juliana Martínez et son équipe (2001), l'accès aux TIC, n'entraîne pas par lui-même la génération des connaissances ni la transformation des inégalités sociales. Mais, pourquoi donc la connexité entraînerait le développement, et surtout un développement plus équitable ?

Or, connexité veut dire l'accès aux ordinateurs et à l'Internet moyennant des plans de financement des équipements informatiques, ou la mise en place de télécentres ou info centres. On ne considère pas au même degré l'installation et l'entretien des infrastructures des télécommunications et les coûts accessibles des services. Afin que l'Internet soit au service du développement, il est essentiel d'aller au-delà de la connexité en tant que simple accès aux TIC. Il est indispensable de viser non seulement la génération des contenus, la combinaison de l'Internet avec d'autres formes de communication, et l'usage de ces technologies, mais aussi et fondamentalement, de viser le développement des infrastructures et des applications propres. Nonobstant, seulement quelques pays d'ALC (sans compter le Brésil et le Mexique) ont développé à partir de l'année 2003, des plans ou des projets pour créer leurs propres innovations technologiques et rompre ainsi avec la dépendance dans ce domaine. Les efforts se concentraient prioritairement dans le domaine de la connexité en tant que *consommation des biens et des services technologiques* : un pas très important sans aucun doute pour l'intégration à la société de l'information globale, mais non pour la construction de *la société de l'information adéquate aux réalités nationales des pays d'ALC*. Le concept du passage de consommateurs à producteurs de technologie (notamment de logiciels) est dans ses premières phases de développement.

Le rapport de Finkelievich et al. (2003) montre que les plans et les projets de connexité envisageaient seulement de fournir aux populations, l'accès gratuit ou à bas coût à l'Internet. Ils identifiaient rarement la connexité aux développements locaux des biens et des services en TIC, même pas aux activités destinées à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Même si la connexité suppose nécessairement la mise en place des infrastructures, quelles infrastructures sont indispensables pour le développement national ? Il vaut mieux importer ces développements ou les produire localement ?

Il est intéressant de remarquer que *la connexité est l'un des domaines où des efforts régionaux se sont réalisés*, tel que le Réseau MERCOSUR /RECYT/ Commission Thématique de la Société de l'Information, qui a fixé des objectifs à développer conjointement par les pays du MERCOSUR, à savoir : soutien au développement social (fossé numérique) et deux projets d'infrastructure des TIC : Interconnexion de réseaux à haute vitesse, dans les centres de I+D et développement de plateformes ouvertes d'applications de qualité intensives en contenus. Cette Commission appuie également le développement économique (tel que le commerce électronique), et l'*e-learning*. Toutefois, en 2003, les résultats concrets de ces intentions n'apparaissent pas encore.

Argentine

Le Programme national pour la société de l'information⁸ (PSI), du Secrétariat des communications, pose le besoin de définir une politique nationale permettant d'orienter les efforts publics vers la connexité. Il vise l'universalisation de l'Internet et d'autres réseaux digitaux de données, le développement du commerce électronique, la formation des ressources humains spécialisées dans leur gestion, l'encouragement des investissements, et le développement en général des télécommunications, de l'informatique, de l'électronique, des logiciels et d'autres technologies similaires.

Le projet Centres Technologiques Communautaires (CTC), même s'il ne satisfait pas encore tous ses objectifs initiaux, est l'un des deux programmes de l'Etat d'accès gratuit pour la population démunie ainsi que pour les handicapés. Ce projet avait installé 1350 centres distribués dans tout le territoire national et 1745 bibliothèques populaires. Toutefois, les CTC sont loin d'avoir réglé le problème de l'accès populaire. Dans une étude sur ces centres, Bassi et Rabadán (2002) exprimaient que : *“Même si les CTC installés sont un fait, le fonctionnement de ceux-ci d'après les objectifs fixés, est très loin de s'optimiser. La plupart présentent des irrégularités importantes et ceux qui fonctionnent sont sous-utilisés”*.

Pour sa part, le Conseil Fédéral des Investissements⁹, a créé des Centres d'accès dans les capitales des provinces argentines, dirigés fondamentalement aux populations démunies et aux micro, petites et moyennes entreprises, à la gestion des fonctionnaires provinciaux et municipaux, au domaine de l'éducation et aux entités de la communauté.

Brésil

En ce qui concerne la connexité, le programme SOCINFO, ne fait allusion qu'indirectement au règlement des problèmes sociaux. Toutefois, les projets de Parcs des sciences et des technologies et des projets tel que SOFTEX 2000, destinés à la production de biens et des services à haute valeur ajoutée en TIC pour encourager le développement dans toutes les villes, semblent prometteurs.

Quelques programmes régionaux et fédéraux sont plus orientés dans ce sens : par exemple, l'état de Goiás, à travers le Secrétariat de science et technologie, a créé le Programme CPC, qui aide à la résolution des besoins des secteurs agricole, patronal, touristique et des services en utilisant les TIC, afin que ces groupes développent de nouvelles capacités pour le marché du travail.

Ce programme qui vise l'enseignement et le placement, donne des cours aux jeunes et aux adultes. L'objectif est de permettre la création de petits commerces et la gestion du travail autonome et informel. Au Chili, l'accès universel est peut-être l'objectif primordial du Secrétariat des télécommunications, dont la politique d'accès universel à la SI, propose entre autres, de promouvoir le développement économique et de favoriser une distribution équitable entre la population ; mais les formes opérationnelles ne sont pas spécifiées, sauf celle de la connexité.

⁸ <http://www.psi.gov.ar/>, et la page officielle de CTC <http://www.ctc.gov.ar/>

⁹ http://www.cfired.org.ar/esp2/indices/f_1.htm

Cuba et Mexique

Le gouvernement cubain semble avoir dépassé sa réticence par rapport à la connexité à l'Internet et a entrepris une politique plus active, en réponse à une demande croissante de la société et au développement d'une "économie noire" de l'Internet.

Au Mexique, il y a plus de vingt ans qu'on a reconnu l'importance stratégique des TIC dans le développement national : en conséquence, diverses actions ont été entamées afin d'entraîner leur développement et assimilation. Divers mécanismes et dispositions se sont mis en place afin d'assurer la connexité, par exemple le Programme Connexité du Système national e-Mexique. Ce programme a créé un réseau de Centres Communautaires Digitaux (CCD)¹⁰ qui permet d'établir 1500 points d'accès à l'Internet dans les principales municipalités de l'ensemble du pays.

L'accès au gouvernement électronique

La plupart des initiatives gouvernementales de connexité en ALC sont orientées à encourager les citoyens à utiliser les mécanismes d'information mis en place par les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, en ce qui concerne le gouvernement électronique : l'une des priorités les plus importantes des gouvernements de la région. Le gouvernement électronique est considéré comme un moyen de revitaliser les politiques démocratiques, de réduire la bureaucratie et d'augmenter la transparence des gouvernements municipaux. Les gouvernements nationaux et locaux ont pu vérifier l'efficacité des usages des TIC pour accroître l'efficacité et la rapidité de réponse de la gestion, aussi bien sur le plan intérieur (institutionnel) que sur le plan extérieur (services aux citoyens). Ils ont également vérifié les optimisations économiques quant à la rationalisation du personnel et la réduction des coûts, entre autres. Il s'agit en grande partie, d'un outil précieux pour la publicité politique : une « vitrine » où les réussites et les projets gouvernementaux sont exposés. Il n'est pas encore utilisé comme un moyen de participation de la société civile, même pas pour optimiser l'économie locale ou régionale : il existe une certaine myopie sur le potentiel du gouvernement électronique pour attirer vers la ville des entreprises innovatrices, exercer une influence sur le tourisme, faciliter les affaires et stimuler la production des biens et des services *ad hoc*, tel que le hardware et software, nécessaires pour mettre en place le gouvernement électronique.

Le concept actuel de gouvernement numérique en ALC présente, du moins, deux dimensions: l'administration du pays, région, province ou ville et le gouvernement proprement dit. Ce dernier, d'après Alejandro Prince (2002) constitue l'e-politique : l'application de la technologie sur les activités politiques des gouvernements à de différents niveaux. Dans cette catégorie on trouve des activités telles que votations, referendums ou plébiscites électroniques, ainsi que listes de discussion, forums et chat entre citoyens et législateurs. Par administration électronique ou numérique (ou e-gestion) on comprend l'application de l'Internet et des TIC sur les aires de fonctionnement, activités et processus de l'Etat : l'utilisation de la technologie dans les « processus et opérations des ressources humains, communications, achats, facturation et encaissement (impôts), gestion, etc. Cette catégorie renferme non seulement les activités interétatiques, mais les rapports avec

¹⁰ <http://www.e-local.gob.mx/elocal.htm>

d'autres Etats et organisations (fournisseurs) et avec le citoyen dans son rôle de client obligatoire de l'Etat et son bureaucratie » (Prince, 2002, op.cit.).

D'après Reilly et Echeberría (2003), « L'historique des programmes montre que le Chili et le Brésil ont les initiatives les plus durables et consolidées ; le Mexique et le Venezuela présentent des stratégies d'e-gouvernement en tant que partie intégrale de leurs respectives stratégies globales de société de l'information. (...) le Pérou (...) et l'Uruguay n'ont pas encore de stratégies claires d'e-gouvernement ». L'Argentine possède une histoire d'e-gouvernement depuis 1996, toutefois, elle ne présente pas non plus une stratégie intégrale, bien qu'on soit en train de prendre des initiatives multiples au niveau des provinces.

Stratégies de connexité dans la société civile

Loin d'être absente dans la diffusion et fourniture de connexité à la communauté, la société civile joue un rôle essentiel dans la définition des nouveaux types de rapports et de constructions sociales devant se développer à partir de l'incorporation des TIC. Il ne s'agit pas uniquement d'une question de stratégies de gouvernement et d'entreprise : le raffermissement de la présence des organisations de la société civile (OSC) est essentiel comme générateur et gestionnaire des stratégies de connexité, pas seulement pour promouvoir la solidarité et la confiance entre les personnes, mais aussi pour avoir une incidence sur les stratégies publiques et politiques. Les OSC assument une certaine incidence politique afin d'avoir de l'influence sur les décisions et sur les résultats des politiques publiques. Elles ont une incidence fondamentalement dans la visibilité des problèmes et des demandes, étant donné qu'elles ont en général de l'expérience et de la capacité pour les découvrir et pour les rendre publics, pour formuler des solutions et une proposition de politiques ainsi que dans le suivi des actions entreprises. (Finkelievich et Finkelievich, 2005).

L'attitude des OSC vis à vis de la gestion de la connexité diffère suivant les organisations : quelques unes considèrent que le rapport avec le domaine public doit être intensifié et que les organisations elles mêmes sont en mesure de prendre en charge la mise en place des programmes et de gérer elles mêmes les ressources, sous l'évaluation de l'État (surtout sur le plan municipal). D'autres organisations ne sont pas disposées à s'occuper de fonctions que devrait assumer l'État. Elles croient que leur activité doit se développer uniquement dans le domaine du social et dans le contrôle du domaine public. (Finkelievich et Kisilevsky, 2005).

Initiatives des organisations de la société civile

Fondation Equité (Fundación Equidad) (Argentine)

Il existe dans la société civile des initiatives comme celles de la Fundación Equidad en Argentine, qui mettent en place des centres d'accès communautaires.

(<http://www.equidad.org/centres.htm>)

Un centre Equidad est un lieu public, qui fournit l'accès à des ordinateurs, un entraînement dans la manipulation des applications de base du logiciel, la navigation et des services sociaux sur l'Internet

(cours, recherche d'emploi, démarches auprès du gouvernement, création de pages web, la vente et l'achat de produits et de services, etc.) . En général il est placé dans un espace cédé par un centre du quartier, une organisation communautaire, une ONG, une école, un foyer, une paroisse ou un club, parmi d'autres institutions. La gestion du centre est assurée par cette organisation communautaire et le modèle a pour but l'autonomie économique du centre par le biais de services à prix réduit.

Somos@telecentros (Équateur)

Somos@telecentros ¹¹ s'auto définit comme un réseau latino-américain humain et solidaire qui promeut et plaide la justice sociale et la diversité dans toutes ses manifestations.

Ses objectifs sont : encourager un travail basé sur les rapports de confiance, de transparence d'équité et de respect mutuel ; promouvoir l'appropriation sociale, l'exploitation et l'utilisation des TIC, afin d'atteindre des objectifs de développement social ; promouvoir et fortifier les espaces de débat pour l'incidence sur les politiques publiques et celles des règlements en matière de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC); stimuler la formation et consolider les réseaux sous-régionaux, nationaux et locaux favorisant l'inclusion de ses membres dans la dynamique du réseau régional ; favoriser le travail collaboratif engendrant une culture de l'apprentissage par la pratique, où toutes et tous seront porteurs, gestionnaires et émetteurs de connaissance ; stimuler la participation active, responsable et productive des membres du réseau somos@telecentros ; engendrer et appuyer des cercles d'apprentissage à partir de la réalité locale et nationale, pour le raffermissement du réseau régional ; encourager les alliances de collaboration aidant à la réussite des objectifs du réseau ; engendrer et partager de l'information actualisée, des données remarquables et des outils et des ressources enrichissant le mouvement du réseau dans son ensemble et chacun des membres en particulier ; développer et favoriser une culture de l'autoévaluation et du suivi permanent des processus.

¹¹ <http://tele-centros.org/index.php?module=articles&func=display&aid=581>

Chasque – ITeM (Uruguay)

En 1986 l'Institut du Tiers Monde (ITeM) se servait déjà des TIC pour communiquer avec un vaste réseau de correspondants, avec le secrétariat du Réseau du Tiers Monde en Malaisie et pour accéder aux bases de données du monde entier à bas coût. La nouvelle sur la disponibilité de cette technologie s'est répandue très vite; des commandes d'envoi et de réception d'email sont parvenues au moyen de Chasque, une boîte aux lettres dont le siège se trouvait dans la BBS de GeoNet, en Angleterre. L'Item a ainsi commencé à fournir des services de communication aux autres ONG uruguayennes au moyen de cette boîte aux lettres.

En 1989 l'ITeM, avec quelque douze ONG, a obtenu de l'Organisation Hollandaise de Coopération pour le Développement (Novib), une donation pour mettre en marche le premier fournisseur de connexion pour usage citoyen de l'Uruguay. Celui-ci fut appelé "Chasque", nom de la vieille boîte aux lettres. Chasque a été essentiel dans le processus de diffusion extra académique de l'Internet. En novembre 1993 ANTEL¹² et ITeM ont signé un accord en fonction duquel tous les usagers d'URUPAC¹³ pouvaient utiliser les services de Chasque. C'était le premier lien direct avec l'Internet que ANTEL proposait à ses usagers. Au mois de mars de cette année là, l'organisme a interdit à Chasque de fournir l'accès à des tierces personnes; ceci a débouché sur un conflit clé dans le processus de diffusion de l'Internet en Uruguay : le thème "Internet" sortait du petit cercle des initiés pour devenir une polémique publique¹⁴.

Malgré ses efforts, le secteur associatif latino-américain, dû à des limitations surtout de type économique, et même de gestion des ressources et du personnel, n'est pas encore en état de fournir l'accès à la technologie à la plupart de la population de la région : la réalité est que les citoyens ayant moins de ressources, sont soit dépourvus d'ordinateurs, soit leur équipement informatique est trop ancien ; une grande partie des habitants des campagnes de ces pays et les plus jeunes, se connectent pour l'instant, dans une importante proportion, depuis les cybercafés, les cabines, les centres d'appel à distance, des lieux privés d'accès public à l'Internet.

¹² Administration Nationale de Télécommunications

¹³ Service de transmission de données par commutation des paquets de Antel

¹⁴ Voir Finquelievich, Susana (2001) : *"Les impacts sociaux de l'incorporation des TIC dans les gouvernements sociaux et dans les services aux citoyens. Les cas de Buenos Aires et de Montevideo"* dans *"l'Internet et la société en Amérique Latine et les Caraïbes"*, G. Cliche et M. Bonilla coordinateurs, IDRC-FLACSO, Equateur, Quito, décembre 2001

RITS (Brésil)

RITS¹⁵ est le réseau d'Informations pour le Tiers Secteur, une organisation privée, autonome, sans fins lucratives, fondée en 1997. RITS est associé à la municipalité (Prefeitura) de São Paulo dans l'un des projets les plus grands d' "info inclusion" du Brésil : les Télécentres de São Polo (www.telecentros.sp.gov.br), qui met en oeuvre des points d'accès public et gratuit à l'Internet dans quelques unes des communautés les plus pauvres de la ville. RITS participe à ce projet par le travail dans la gestion des ressources humaines engagées dans cette initiative, il propose des formations pour l'utilisation des logiciels libres et favorise l'appropriation pleine des TIC pour le développement social. Aujourd'hui 107 télécentres sont en fonctionnement, ils accueillent 300.000 personnes par mois environs. Le champ d'action s'est élargi : à l'heure actuelle, RITS est associé au Projet "Joie et Santé", qu'il a mis en oeuvre vers la fin 2003, le Télécentre Culturel Communautaire de la Réserve Extraterritoriale Tapajós-Arapiuns, à Santarem (PA). Il s'agit d'une expérience pilote d'inclusion numérique dans des communautés de l'Amazonie pour promouvoir le développement local intégré et durable, il sera élargi à d'autres communautés de la région.

ADN – Action Numérique "Nordeste" (action digitale)

Ce projet, réalisé avec l'appui de la Fondation Interaméricaine et de l'IBM, apporte des ordinateurs et l'accès à l'Internet à 40 ONG dans la région "Nordeste" du Brésil. Les organisations passent par un programme de formation en informatique et en Internet et sont orientées afin de s'approprier effectivement des TIC pour leur raffermissement institutionnel. RITS propose du conseil adéquat aux besoins de chaque organisation, avec des rencontres de présences, un appui et des activités via Internet (www.rits.org.br/adn) dans les états dont le projet s'occupe.

Il existe des alternatives provenant de la société civile même si aujourd'hui elles ne sont pas très répandues dans les pays du Sud. L'Argentine est un cas particulier : à la campagne, et surtout dans des villages à faible densité ou éloignés des grands centres urbains, c'est en grande partie les coopératives téléphoniques qui fournissent l'accès. (Finquelievich et Kisilevsky, 2005)

Les coopératives de télécommunications sont à l'heure actuelle celles qui fournissent les services de téléphone et d'Internet à presque un tiers de la population argentine, surtout dans les endroits éloignés, ou dans des villages petits ou à faible densité de population. Une coopérative de télécommunications, qui fournit téléphone et Internet, est essentiellement une association autonome d'individus qui unissent leurs forces pour résoudre des besoins et des aspirations communes, économiques, sociales ou culturelles au travers d'une entreprise, propriété commune gérée démocratiquement.

¹⁵ http://www.rits.org.br/oqueue_teste/oq_earits.cfm

Les coopératives communautaires en Argentine

En Argentine, les coopératives communautaires de télécommunications (CCTs) ont été créées au cours des années 1960 par des citoyens désireux de combler le vide communicationnel créé par l'entreprise de téléphone de l'État, ENtel, qui ne pouvait pas fournir ses services dans les endroits éloignés ou à faible densité démographique. En 1989, ENtel a été privatisé, mais les coopératives ont continué à fonctionner, et elles se sont répandues vers des communautés, qui par leur emplacement géographique ou par leur faible population, n'étaient plus rentables pour les grandes entreprises privées de téléphone. Ces coopératives ont grandi et sont devenues prospères, elles ont introduit de nouvelles technologies comme l'Internet, pour fournir à leurs membres de nouveaux services à prix abordables. Les deux fédérations de coopératives les plus importantes existant aujourd'hui en Argentine sont : FECOTEL (Fédération de coopératives de Télécommunications) et FECOSUR (Fédération de coopératives du Service téléphonique de la Région Sud). Entre les deux, représentent 350 CCTs. FECOTEL a 40 ans d'ancienneté et ses membres administrent 10.000 millions de pesos. (3000 millions USD) en crédits. Le secteur coopératif dessert plus de 2,5 millions d'Argentins -environ 8% de la population totale du pays- avec 600.000 lignes de téléphone, une facturation d'environ USD 100 millions par an et donne emploi à 3500 personnes.¹⁶

Le degré d'utilisation par les CCTs des technologies de pointe varie par rapport aux besoins spécifiques de leurs communautés et de leurs possibilités économiques. Aussi bien leur autonomie que leur taille, souvent petite, les rend souples et leur permet de s'adapter aux nouvelles technologies à un rythme relativement rapide. De nombreuses coopératives se servent encore de réseaux de données sur IP, elles transportent la voix sur IP, même si les centrales de commutation numériques continueront en service pendant de nombreuses années encore. Elles se servent aussi d'IP sans fil dans des endroits à faible densité de population qui ne sont pas encore desservis par le câblage en cuivre. Quelques coopératives utilisent corDECT, une technologie sans fil à boucle locale développée par l'Institut Indien de Technologie (Indian Institute of Technology) et basée dans le standard de Télécommunication numérique sans fil (DECT). CorDECT a été créée pour assurer la connexité simultanée de grande performance aussi bien dans la voix que dans les données, dans des régions rurales ayant un bon rapport coût efficacité.

Les CCTs fournissent à leur communauté des services de téléphone et d'Internet, avec connexion dial up et/ou ADSL ou *Wi Fi*, ainsi que service de téléphone sur IP, à des tarifs beaucoup plus réduits que les grandes compagnies privées qui agissent en Argentine (Telefónica et Telecom). De nombreuses coopératives privées fournissent des services gratuits à la communauté, par exemple des cours sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'accès gratuit à Internet pour des écoles de l'enseignement national, des bibliothèques et des institutions publiques (casernes de pompiers, police, hôpitaux, etc.). D'après les autorités du COMFER (Comité Fédéral de Télécommunication), la nouvelle législation de radiodiffusion proposée en Argentine, permettra aux coopératives de fournir également télévision par câble, ce qui les transformera en puissants acteurs du marché des télécommunications. Les TV.CCTs sont prêtes à proposer un paquet qui inclut Télévision par câble, téléphone et l'accès à Internet à un tarif mensuel de USD 16 (prix de l'année 2004)

¹⁶ <http://www.bloggers.com.ar/bloggers/novedades3/8067.html> consulté le 10 mai 2005

Stratégies d'entreprise

Cybercafés

Les stratégies de connexité provenant du secteur privé n'ont pas nécessairement leur origine dans les grandes entreprises. Elles sont dues souvent à des initiatives personnelles ou à des personnes qui négocient une franchise d'un produit qui appartient à une plus grande entreprise. C'est le cas des cybercafés, de petites entreprises privées généralement, qui ont collaboré en grande partie à surmonter le fossé numérique et à compléter les actions des gouvernements et du secteur associatif dans ce domaine.¹⁷

Les cybercafés et les kiosques d'Internet sont des équipements répandus dans le monde entier même s'ils ont tendance à se concentrer dans les grandes villes, dans les localités où l'accès à l'Internet n'est pas encore très répandu, et dans les endroits touristiques. Un cybercafé, (appelé aussi cyber, Internet café, PC café, etc.) est caractérisé comme une petite entreprise commerciale où les personnes ont l'accès à l'Internet moyennant le paiement, équivalente généralement à une fraction de temps d'une heure ou à la minute. Un nombre croissant de cafés propose l'accès sans fil illimité. Dans de nombreux cybers sont vendus aussi des boissons, des articles de papeterie, des produits informatiques, des cigarettes, des sucreries, ou sont proposés des services comme par exemple les photocopies et l'envoi ou la réception de faxes.

En Amérique Latine et aux Caraïbes ceux qu'on appelle des "télécentres"¹⁸ se sont répandus, financés par l'état, par des entreprises ou des organismes internationaux, dont souvent l'accueil est fait par des travailleurs bénévoles ; ces télécentres proposent souvent des cours sur les TIC, et d'autres avantages pour la vie communautaire. Dans ce travail, quand nous faisons allusion aux lieux privés d'accès public, nous réunissons dans ce concept aussi bien les cabines, les franchises d'entreprises de téléphone que les micro entreprises indépendantes. Nous appellerons cet ensemble "*les cyber*".

La première floraison des *cyber* dans le monde entier provient des années 1995 et 1996 (Nunes, 1999)¹⁹. La presse de l'époque mentionne quelques 100 cybercafés dans le monde entier, un nombre considéré comme extraordinaire à l'époque. Depuis, il y a eu une véritable explosion de *cybers* dans les pays industrialisés et de façon croissante dans les pays en voie de développement et dans les régions les plus touristiques. Nunes (1999) considérait que cette année là, il existait plus de 2300 cybercafés dans 124 pays, dont le quart se situait aux Etats-Unis. De nos jours, dans les pays développés et de façon croissante dans les pays en voie de développement, les cybercafés sont en train de changer : il ne s'agit plus d'espaces équipés d'ordinateurs, mais de cafés ou de bistrotts courants, qui fournissent le service de *Wi Fi* à des porteurs de laptops.

Les chiffres du marché argentin de l'Internet, par exemple, ont montré le long de la période de crise économique et sociale 2001-2003, une croissance faible mais soutenue ; ces chiffres ont mené 2004 à doubler la moyenne de la période précédente, montrant des

¹⁷ Cet aspect du travail prend quelques unes des conclusions de la recherche de Susana Fiquielevich et Alejandro Prince (2005) : "*Le rôle "involontaire" des cybercafés en Argentine*"

¹⁸ Ces télécentres, dont le capital et le fonctionnement sont privés, ne doivent pas être pris par des télécentres opérés par des organisations de la société civile dans de nombreux pays de l'Amérique Latine et les Caraïbes, dont quelques uns ont été décrits ci-dessus.

¹⁹ Nunes, Marke (1999) : "*The Realities and Virtualities of Cybercafes*". Presented at the 1999 Popular Culture Association Conference, San Diego, CA (<http://www.gpc.edu/~munnes/cybercafe.htm>)

pourcentages au dessus de 27% dans les connexions et 33% dans le groupe des utilisateurs. L'année 2004 montre encore une fois le double des accès à ADSL, ceci dû à la forte concurrence et au combat sans répit des promotions de prix et de vitesses. Ceci indique qu'Internet, comme nouveau moyen d'information et de communication est arrivé pour ne plus partir. On peut dire que la technologie est un voyage d'aller simple.

La croissance des lieux publics d'accès privé, a permis au nombre des utilisateurs d'augmenter et ceci malgré la crise. Les groupes sociaux à faibles revenus ont trouvé le moyen d'entrer dans le monde du Web, depuis des endroits où on peut naviguer à partir de 1\$ ou 1\$50 (un peso ou un peso cinquante) (de 30U\$D à 3 U\$D) pendant une heure, à une grande vitesse, et sans être obligé d'acheter un ordinateur.

Le cas de l'utilisation des *cybers* en ALC illustre que l'accès (dont le concept est aujourd'hui, pour des millions de personnes dans le monde, une fenêtre ouverte à des possibilités infinies de formation, de travail, d'organisation sociale et politique, de rapports et de loisirs) est aussi une nouvelle façon de reformuler les rapports de propriété, d'utilisation et de nouvelle économie.

Les *cybers* en Argentine

Au cours de l'année 2004, il existait en Argentine environ 7.500.000 utilisateurs d'Internet. Les cybernautes qui se connectent uniquement depuis les *cybers* représentent 35% des utilisateurs, plus de 2,6 millions d'individus. Les cyberbistrotts ou "lieux privés d'accès public à l'Internet", qu'il s'agisse de petites entreprises ou de franchises des grandes entreprises de téléphone, se sont transformés en un puissant levier pour rendre populaire l'utilisation de l'Internet, en particulier parmi les groupes à faibles revenus, les habitants des campagnes, les jeunes et les femmes. Les *cybers* et les cabines seraient donc des équipements privés d'accès public démocratisant l'accès à l'Internet (estimations de Prince & Cooke(2004)²⁰

Pour les secteurs les moins avantagés économiquement et pour les habitants des campagnes des pays d'ALC et les pays du Sud, les *cybers* servent en général pour dégager les ordinateurs et les connexions à l'Internet du paradigme classique de la propriété et de l'utilisation individuelle du matériel et des connexions. Les *cybers* s'opposent à ce modèle classique : ils ne s'appuient pas sur la *propriété* de la technologie mais *sur l'achat du temps pour s'en servir : ils font en sorte que les personnes partagent la technologie dans des espaces privés d'usage public, au lieu de le faire dans des endroits individuels.*

D'après des recherches effectuées dans plusieurs pays, les jeunes sont les consommateurs les plus fréquents des *cyber*. En plus des activités les plus évidentes comme celles des "loisirs"-telles que le chat et les jeux en réseau- les raisons qui expliquent la présence majoritaire de jeunes dans les *cybers* sont les suivantes :

- (i) Une plus grande familiarité avec la technologie qui est entrée dans leur vie comme une présence inévitable depuis quelques quinze ans et qui est devenue un item d'utilisation incontournable.

²⁰ Toutes les statistiques montrées à ce sujet du travail puisent leur source dans la recherche de Prince & Cooke "Le Rôle social des cyberbistrotts" Buenos Aires (2004), sauf celles qui sont indiquées de façon spécifique comme provenant d'autres sources (<http://www.iabargentina.com.ar/images/Download/009.pdf>)

- (ii) Un besoin de se servir de l'Internet pour leurs études que ce soit pour la recherche d'information, ou pour le rapport avec d'autres étudiants, pour suivre des études des cours virtuels, recherche de bourses, etc.
- (iii) Même si quelques uns de ces jeunes possèdent des ordinateurs chez eux, les familles risquent de limiter probablement l'utilisation de l'Internet à cause des coûts des tarifs de téléphone, le fait de partager les ordinateurs ou éventuellement d'autres raisons.
- (iv) Les cyber sont devenus, en différents degrés selon les cultures locales, des endroits où l'on passe le temps libre, où l'on socialise par le biais du réseau, en solitude ou accompagné d'amis.

L'absence d'ordinateur à la maison est la première raison pour se servir des *cybers*. La plupart des adultes de plus de 45 ans se servent de la connexion depuis leur foyer, à l'exception des périodes où ils sont en voyage, quand ils ont des problèmes de connexion, ou autres raisons. Cependant, dans les dernières années l'utilisation des *cybers* par des personnes de plus de 50 ans a augmenté²¹. En plus de l'explication classique de la massification de l'Internet, certaines explications plausibles pour ce phénomène sont :

- L'émigration de jeunes vers l'étranger à la recherche de meilleures conditions de travail a amené de nombreux adultes d'un âge plus mûr -parents, oncles, grands-parents- qui jusque là ne s'étaient pas intéressés à l'utilisation des TIC, à commencer à s'en servir plus souvent, afin d'entretenir le contact avec les émigrants.
- Les progrès dans la gestion électronique a rendu possible la réalisation de démarches au moyen de l'Internet : payer des impôts, télécharger des formulaires, faire des opérations bancaires à domicile, chercher de l'information financière etc. Ceci encourage les utilisateurs adultes.
- L'explosion du chômage dans les classes moyennes a eu comme conséquence que de nombreux adultes qui se connectaient jusque là depuis leur travail, le fassent maintenant depuis les *cyber*.
- De nombreux adultes se servent des cyber pour travailler. Même ceux qui ont des ordinateurs dans leur magasin, leur cabinet etc., emploient les cyber pour se connecter avec l'intention de faire des économies dans les connexions et éviter ainsi les préoccupations de rénovation ou d'entretien de leurs ordinateurs.

Le rôle involontairement social des *cybers* ainsi que le rôle délibéré social des CCTs- ne se borne pas à l'accès des usagers au cyberspace : il a une incidence sur la formation, la socialisation et l'appropriation. En Amérique Latine et les Caraïbes, les recherches académiques, les études de marché, les consultations pour des décisions politiques se sont orientées de façon prioritaire vers la connectivité : l'attention a été portée sur quels sont les secteurs de la population qui ont accès à l'Internet ou qui sont utilisateurs de ce moyen de communication. (Finquelevich et al.2004).

Le célèbre fossé "numérique" a été conceptualisé en termes binaires : un individu ou un groupe social a l'accès à l'Internet ou ne l'a pas, se sert de cette technologie ou ne s'en sert pas. Cette approche ultra simplifiée du fossé numérique, implique que, quand un pays augmente le nombre d'habitants connectés -que ce soit pour des politiques d'état, de la société civile, ou de l'initiative privée -on déclare pratiquement la victoire dans cette bataille contre le fossé, étant donné qu'une proportion importante de la population se sert de l'Internet. Cette vision, assume de façon inexacte que la possibilité d'accès à l'Internet

²¹ LaVaca.org, *Sommet mondial de la société de l'information, le fossé numérique en'Argentine* (<http://www.lavaca.org/notas/nota421.shtml>), consultée le 5 mars 2005)

annule ou diminue les inégalités présentes et potentielles, qui sont la conséquence du manque d'accès et d'utilisation de ce moyen. Cependant, au delà de la connexité, il existe des facteurs devant être considérés à l'heure de débattre les impacts possibles de l'Internet sur les inégalités socio-économiques existantes. En plus de l'accès au cyberspace, quelques mesures pour son utilisation doivent être approfondies :

- (i) Des moyens techniques : (qualité de l'équipement, connexions, protection contre les virus, sécurité des données etc.)
- (ii) Autonomie et facultés d'utilisation (coûts d'accès, emplacement des accès, liberté pour s'en servir pour les activités préférées des usagers, absence de discrimination en fonction de l'âge ou du genre parmi d'autres etc.)
- (iii) Support technique et support d'apprentissage (disponibilité d'autres individus auxquels on peut avoir recours à la recherche d'assistance en vue d'utiliser l'Internet)
- (iv) Possibilité d'accumuler de l'expérience (temps d'utilisation de la technologie, expérimentation de nouveaux services, logiciels etc.)
- (v) Possibilité de partager des savoir-faire, des expériences et de l'information avec d'autres utilisateurs/cybernautes.

Ces facteurs – fournis dans l'ensemble par les actuels cyber, les télécentres latino-américains et les coopératives- contribuent, non seulement à la capacité des individus à se servir de cette technologie de façon rapide et efficace, mais aussi à la e-readiness d'une société.

Il existe aussi d'autres initiatives privées à fins sociales, formulées spécifiquement pour annuler le célèbre fossé numérique. Un exemple récent, parmi d'autres, est celui de *Sun Microsystems*, qui a lancé sa nouvelle initiative mondiale de donations *Share the Opportunity*.²²

²² Cette nouvelle initiative centrera les efforts philanthropiques de Sun dans le monde entier afin d'augmenter l'accès au réseau et de fournir des opportunités pour le progrès social et la croissance économique mondiale. Comme première action de ce plan, Sun fournira Star Office aux ONG et les organisations sans fins lucratives dans le monde entier ayant les conditions requises. La compagnie a apporté des dons de millions de dollars dans des pays comme la Chine, l'Inde, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Kenya au cours des deux années dernières.
(<http://es.sun.com/infospain/noticias/2005/julio/140705.html>)

3. Le nouveau rôle des gouvernements et de la société civile dans la société du savoir

Dans le point précédent, on a vu comment les sociétés satisfont leurs besoins en connectivité, moyennant les initiatives de la société civile ou par le biais des entreprises de différents niveaux. Cela ne libère pas les gouvernements nationaux de leur responsabilité de fournir l'accès à l'Internet à la population. Ils doivent se consacrer par contre à d'autres aspects de l'inclusion dans la société de l'information, tel que l'encouragement à la construction de *l'économie du savoir*, ou nouvelle économie. Celle-ci est définie en tant que système dynamique des interactions entre les citoyens d'une nation, les entreprises et le gouvernement, qui capitalisent la technologie afin d'atteindre un bénéfice social ou économique. La création et le développement des entreprises innovatrices dans les pays du Sud – notamment la création des entreprises technologiques nationales, ou celles utilisant l'Internet pour leur organisation intérieur ou extérieur, par exemple, pour accroître leurs exportations – aura des impacts positifs sur le développement local (entraînant la création d'emplois, la formation du personnel, la création de Petites et moyennes entreprises (PME) et de micro entreprises innovatrices, à travers les articulations avec les institutions éducatives, les gouvernements locaux et les organisations communautaires (Finquelievich, 2003).

Cela suppose le besoin de mettre en place des projets de pays et de macro région, dont les lignes générales comprennent la définition de la vocation de se transformer en consommateurs ou en producteurs de services et de biens technologiques, en trouvant les niches pour leurs produits et en ouvrant les marchés des exportations.

Les façons employées par les gouvernements, les entreprises et la société civile organisée pour négocier les mécanismes de financement dans la construction de la SI contribueront à définir ces vocations, qui détermineront également l'avenir de leurs sociétés à moyen et long terme.

Les mécanismes de financement dans la construction de la société du savoir

Ce point décrit brièvement les trois types de financement: les fonds communs, le financement des projets de recherche / action collaboratrice et le financement de la production technologique.

*Le financement public des infrastructures de communications*²³

Afin de rendre efficace à moyen et long terme le développement de la connectivité et l'inclusion socio-économique dans la SI, une approche des réseaux de communications en tant que biens publics²⁴, est en discussion à l'heure actuelle dans les pays de l'Amérique Latine et le Caraïbe (ALC)

²³ Dans ce point est omise la description des expériences existantes dans les Fonds Communs d'investissement, mis en place en différents pays d'ALC, puisqu'elles ont déjà été étudiées dans de nombreux travaux

(voir <http://www.choike.org/nuevo/informes/2695.html>)

²⁴ Voir Prada, Fernando (2005): "*Mécanismes de financement de la société de*

Tel qu'il explique Pineda de Sánchez (2003), le besoin d'une approche intégrale pour concevoir les politiques des télécommunications est un requis indispensable pour obtenir un usage des nouvelles technologies de l'information aidant le développement économique et social de l'Amérique Latine et du Caraïbe, et des pays du Sud en général.

Le renforcement des infrastructures de communication en ALC est l'un des problèmes de base de développement aujourd'hui : les systèmes de communication régionaux montrent de grands retards par rapport à ceux des pays développés. La téléphonie de base, les services postaux, la transmission de données et des paquets informatiques, la couverture territoriale des médias audiovisuels et imprimés manquent d'efficacité et de rapidité pour s'adapter aux communications actuelles. Les déséquilibres parmi les pays et à l'intérieur des pays quant aux infrastructures de communication sont remarquables, étant donné que les aires moins peuplées, lointaines ou de faibles ressources, montrent un manque ou insuffisance remarquables par rapport à ces infrastructures. Le présent travail met l'accent sur *la responsabilité des gouvernements dans le domaine des infrastructures de télécommunications* : la connectivité, dans le sens de l'accès à l'utilisation d'Internet et des TICs, par le biais de télécentres, info centres, etc., n'est ni devrait être le principal point des gouvernements pour la construction de la SI, étant donné qu'elle peut être mise en place par d'autres acteurs sociaux. Mais les gouvernements devront toujours assurer l'universalité de l'accès.

Conformément au Global Knowledge Partnership (GKP, 2005), le rôle le plus important des gouvernements en ce qui concerne les articulations entre les secteurs public et privé dans les pays en développement est celui de créer des environnements légaux et économiques propices, y compris la protection pour les innovations. Le gouvernement joue également un rôle significatif dans l'éducation et dans la formation des capacités humaines ; *il est responsable de construire l'infrastructure et de la rendre accessible*²⁵. Pour sa part, l'Association pour le progrès des communications (APC) et al²⁶, estiment que le financement de la SI devrait se fonder sur le principe suivant lequel l'information et les communications sont des biens publics. Cela est particulièrement important pour les extensions d'infrastructures de réseaux dans les pays en développement, et pour les populations exclues de tous les pays.

Bien que les investissements du secteur privé représentent des opportunités importantes pour les TIC *pour le développement* (TICD), et doivent être encouragés, ils ne peuvent remplacer (ni déplacer) le rôle central des financements publics dans un secteur essentiel tel que les réseaux d'infrastructures de télécommunications. Autrement, les régions et les groupes sociaux non rentables pour les capitaux privés seraient dépourvus de ces réseaux.

Selon l'APC²⁷, le rôle fondamental des politiques d'utilisation de TICD serait celui d'atteindre l'accès universel aux TIC d'ici l'an 2015. Cet objectif fait partie de l'appui aux stratégies de réduction de la pauvreté proposées dans le Plan d'action du Sommet mondial

l'information dans une perspective de biens publics globaux – ITeM, Janvier 2005.
(http://www.choike.org/documentos/paper_prada_fr.pdf)

²⁵ Le soulignage est à nous (N de la A).

²⁶ Déclaration d' APC, Bread for All, CRIS, Instituto del Tercer Mundo, IT for Change et Caucus de Género dans la PrepCom-2, Genève, Février 2005
(http://www.choike.org/nuevo_eng/informes/2689.html)

²⁷ APC, Currie, Willie and Anriette Esterhuysen: "A New Policy Framework for ICTD: Document for Discussion by the Association for Progressive Communications", Draft, February 2005.

sur la Société de l'information (SMSI) et dans la Déclaration du Millénaire²⁸. L'APC affirme que, pour atteindre cet objectif, le secteur privé peut être un précieux agent de soutien, mais il ne doit pas s'ériger dans le premier acteur à être considéré, étant donné que les TICD vont au-delà des frontières et des intérêts du marché, tel qu'il a été exposé par la *Task Force on Financial Mechanisms* (TFFM) sortie de la première phase du SMSI²⁹.

Afin d'assurer les services des télécommunications dans les aires géographiques et pour les groupes sociaux non rentables l'APC propose, tout d'abord, de séparer les zones du pays desservies par le marché des TIC (appelées *zones de marché*) des zones non desservies (appelées *zones de développement*). Le gouvernement pourrait ensuite et à travers un processus de consultation transparente, déclarer certaines aires du pays « zones de développement de TIC »³⁰. Il reste « une frange grise » entre ces aires, avec des limites éventuellement variables. Les *zones de développement* deviendraient le point essentiel des politiques des TICD. Il ne s'agit pas seulement de fournir des réseaux d'infrastructures de télécommunications mais de fournir des infrastructures afin de réduire la pauvreté, selon les Objectifs du Millénaire.

L'APC propose les suivants éléments clé d'une politique de TICD au niveau national :

- L'identification et la déclaration des zones de développement des TIC.
- L'élimination des barrières politiques, législatives et régulatrices, qui empêchent les citoyens d'accéder aux TIC dans les aires de services insuffisants des zones de développement.
- L'établissement de principaux réseaux d'accès ouvert tels qu'équipements publics dans les aires de services insuffisants.
- L'expansion des termes de référence des Fonds d'Accès Universel (FAU) existants en divers pays, afin d'inclure le soutien financier dans la construction des capacités, l'équité de genres en ce qui concerne l'accès aux TIC, le développement des contenus et des applications et le développement du logiciel libre et de source ouverte, parmi d'autres.
- Le développement des politiques de TICD afin de soutenir les stratégies de réduction de la pauvreté dans les Objectifs du Millénaire.
- La mise en rapport des TIC avec le développement de petites entreprises, des coopératives et des entrepreneurs.
- La création d'une Agence de TICD pour coordonner l'appui aux stratégies d'usage des TIC, dans le but de réduire la pauvreté dans les zones de développement.

²⁸ Assemblée Générale des Nations Unies. « Déclaration du Millénaire », New York, Septembre 2000. (<http://www.un.org/french/millenniumgoals/index.html>)

²⁹ <http://www.itu.int/wsis/tffm/index.html>

³⁰ Selon l'APC (2005) ces aires peuvent présenter quelques uns de ces indicateurs : a) télédensité inférieure à 5% en services mobiles et fixes ; b) moins de 20% de pénétration de l'Internet ; c) couverture de radio et de télévision limitée à un ou deux services ; d) indicateurs de pauvreté en rapport avec la capacité de payer le coût des services. En plus des indicateurs de quantité, les suivants indicateurs de qualité devraient être considérés : a) La valeur du développement des services existantes et additionnels de radio et de télévision; b) La capacité pour utiliser ces services.

Nous ajoutons une autre alternative : l'articulation de fonds publics avec des entités de la société civile, telles que les coopératives communautaires de télécommunications d'Argentine, qui fournissent des services et de réseaux d'infrastructure de télécommunications aux zones non rentables pour le secteur privé.

Fonds communs de solidarité

La solidarité Nord Sud et Sud Sud constitue une variante des formes de financement. Une initiative africaine développée au Sénégal est celle de la *solidarité numérique*, mise en place en décembre 2003.

Parallèlement à la tenue de la Première phase du SMSI à Genève, en décembre 2003, il est formé un comité pour créer le Fonds de Solidarité Numérique (FSN)³¹. L'annonce de la création du FSD (Fonds de la solidarité numérique ou digitale) le 12 décembre 2003, s'encadre dans la déclaration des principes du Sommet des villes et des autorités locales sur la société de l'information (Lyon, les 4 et 5 décembre 2003) et représente l'esprit de la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des Droits de l'homme, la Déclaration du Millénaire, la Déclaration de Johannesburg et le « Consensus de Monterrey »³².

Son objectif fondamental est la transformation du fossé numérique en « *opportunités numériques* pour promouvoir la paix, le développement durable, la démocratie, la transparence et la bonne gouvernance »³³. Le Fonds compte sur la coopération traditionnelle Nord-Sud, plus la coopération entre le Sud émergent (Inde, Brésil, Chine, parmi d'autres) et le Sud moins développé (pays d'Afrique, d'Asie et d'ALC).

Le financement vient des contributions volontaires souscrites par les citoyens, le financement d'institutions publiques locales (villes et régions), ainsi que du secteur privé et de la société civile. Dans ces deux catégories dernières sont: les fabricants d'ordinateurs et des réseaux ; les créateurs de logiciels ; les opérateurs des télécommunications ; les distributeurs des produits liés aux technologies de l'information et de la communication ; et les structures associatives de la société civile.

La *Charte de la Solidarité Numérique* précise le cadre et les conditions de participation de cet immense effort international pour la dotation des ressources financiers et technologiques destinés à garantir l'inclusion de toute l'humanité dans la société de l'information. Cette charte définit concrètement les modalités de collecte des fonds, les critères de financement des activités du Fonds et les conditions pour mener à bien une gestion transparente des ressources.

Les fonds collectés sont utilisés pour appuyer des projets orientés vers la réduction du fossé numérique, moyennant le financement et l'encouragement de : projets articulés ayant un fort impact sur les activités socio-économiques et respectant la diversité culturelle ; nouvelles activités et à plus long terme, nouveaux marchés entraînant par conséquent la création d'emplois stables ; équipements adaptés ; développement des contenus locaux, applications et services pour les administrations et les communautés (santé, éducation, etc.) notamment pour les groupes marginés (femmes, handicapés, etc.) ; formation des ressources humains et lutte contre la migration intellectuelle.

³¹ <http://www.dsf-fsn.org/sp/03-sp.htm> , consulté en juillet 2005.

³² <http://www.dsf-fsn.org/sp/03-sp.htm> , consulté en juillet 2005.

³³ <http://www.dsf-fsn.org/sp/05-sp.htm>, consulté en juillet 2005.

Le Fonds de solidarité numérique est soutenu par les contributions initiales des 20 membres fondateurs (Etats nationaux ; régions et provinces ; villes et gouvernements locaux ; organismes internationaux). L'enregistrement officiel de la Fondation du Fonds de solidarité numérique conformément à la législation suisse, a été ratifié avec la signature des statuts du FSD à Genève, le 26 août 2004. Depuis lors, la Fondation est entièrement reconnue par les autorités suisses et peut développer ses activités sur le plan international.

Le Fonds est sans aucun doute une décision innovatrice, étant donné l'engagement inclusif des contreparties du Nord et du Sud, et l'encouragement à la solidarité numérique internationale. Néanmoins, il présente quelques aspects qui méritent une attention plus soignée :

- Le propre concept de “solidarité numérique” peut être interprété avec un critère plus protectionniste, des pays riches vis-à-vis des pays pauvres, plutôt que de coopération entre des pays ayant des potentialités de développement.
- Il s'avère délicat qu'une partie du financement des biens et des services technologiques dans les pays du Sud soit à la merci des donations volontaires des pays du Nord. La promotion des industries de base technologique ne peut être fondée sur ces principes.
- Sans l'existence des politiques claires et explicites sur l'usage des donations, on peut craindre que celles-ci soient seulement investies dans les pays du Sud les plus prêts à accepter le transfert et la consommation des biens et des produits de base technologique.
- Sans une politique définie et convenue par les parties sur l'utilisation des fonds, ceux-ci pourraient être destinés fondamentalement au transfert monodirectionnel des biens et des services technologiques depuis les pays développés (PD) aux pays en développement (PED). Bien que les objectifs mentionnent l'encouragement aux projets articulés impactant sur les activités socio-économiques et sur la demande non solvable pour créer de nouvelles activités, ils ne proposent pas le développement d'activités de production locale des biens et des services technologiques, ni la recherche de “niches de marché” pour de nouveaux produits à base technologique. L'accent mis sur la production locale est réduit à la production de contenus locaux, aux applications et aux services pour les administrations et communautés, bien qu'on propose d'encourager la formation de ressources humaines et de lutter contre la migration intellectuelle.

Autrement dit, la *solidarité numérique*, certainement bien intentionnée et innovatrice, tel qu'elle est proposée aujourd'hui, présente le risque d'accroître le rôle des PD en tant que producteurs de technologie, et de reléguer (encore plus) les PED au rôle de consommateurs.

Financement de projets de recherche / action collaborative

Une autre modalité est le financement de recherches et d'actions coopératives entre les pays du Nord et du Sud. Un exemple actuel est @LIS, Alliance pour la société de l'information, un programme de coopération de la Commission Européenne qui se propose de renforcer la coopération entre l'Union Européenne (UE) et l'Amérique Latine dans le domaine de la société de l'information. @LIS a été créée par la Commission Européenne le 6 décembre 2001. Elle a eu son origine dans le dialogue entre les chefs

d'état ou de gouvernement de l'Union Européenne et de l'Amérique Latine, qui a eu lieu en juin 1999 à Rio de Janeiro.

Son objectif explicite est de “répandre les avantages de la société de l'information à l'ensemble des citoyens de l'Amérique Latine, pour ainsi réduire le fossé numérique qui divise ceux qui accèdent aux nouvelles technologies de l'information de ceux qui en sont exclus”³⁴. Il dispose d'un budget total de 85 millions d'Euros, dont 75% est apporté par l'UE et le reste vient des apports des associés au programme. Le programme souhaite répondre aux besoins des collectivités locales, encourager le dialogue en matière de politiques et réglementation et augmenter la capacité d'interconnexion parmi des chercheurs des deux régions³⁵.

Ses objectifs sont : encourager la collaboration entre les participants européens et latino-américains, moyennant la conformation des équipes intégrées par tous les deux ; faciliter l'intégration des pays de l'ALC dans une SI globale ; promouvoir le dialogue entre tous les acteurs et usagers de la SI ; améliorer l'interconnexion entre les communautés de chercheurs de ces deux régions ; répondre aux besoins des citoyens et des communautés locales ; et mettre en œuvre des applications innovatrices replicables, tels que programmes informatiques, installation de matériel, mise en place de réseaux, etc. Les activités du programme sont concentrées sur trois domaines d'actions: Dialogues, Réseaux et Projets de démonstration.

Le projet @LIS a réussi à promouvoir des initiatives innovatrices quant aux échanges sur les utilisations de TIC. Toutefois, il encourage de même que le FSD le transfert de biens et services technologiques depuis les pays développés (PD) aux pays émergents (PE). Bien que les buts du projet comprennent, parmi d'autres, celui de faciliter l'intégration des pays de l'ALC dans une SI globale, il ne finance ni n'encourage des actions de production locale de biens et services technologiques, ni l'exportation aux pays de l' UE de biens et produits latino-américains. Il encourage plutôt la mise en œuvre de pratiques et applications innovatrices replicables, préférablement dans les pays de l' UE. Autrement dit, ce projet, inséré dans un cadre plus traditionnel que le FSD, présente le risque de servir davantage aux fins du transfert des technologies depuis les PD aux PE, plutôt qu'encourager la innovation productive dans les pays d'ALC, en accentuant la dépendance technologique existante.

Financement de la production technologique

La plupart des projets de financement d'innovations technologiques, en tant que partie composante des développements nationaux, proviennent des institutions de Science et Technologie (SetT) des pays mêmes et varient en fonction de leurs priorités politiques et économiques. Les systèmes de SetT s'avèrent indispensables pour la construction de la SI, étant donné que, par eux-mêmes ou articulés avec d'autres secteurs (entreprises, secteur militaire, gouvernements, etc.), instaurent une grande partie des innovations technologiques qui caractérisent cette phase de l'évolution sociale. Ces mécanismes sont importants puisqu'ils établissent des politiques et des stratégies sur le développement scientifique et l'innovation technologique, qui seront ensuite appliqués dans plusieurs domaines : productivité, commerce électronique, connexité, éducation à tous les niveaux, infrastructure de TIC et d'autres secteurs.

³⁴ http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/alis/plaquette_alis_es.pdf, consulté en juillet 2005.

³⁵ http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/alis/plaquette_alis_es.pdf, consulté en juillet 2005.

Exemples en Amérique Latine

En Argentine, les “*Bases pour un Plan Stratégique à moyen terme en Science, Technologie et Innovation*”, publiées en juillet 2005 par le Secrétariat pour la Science, la Technologie et l’Innovation Productive ³⁶ ont établi quatre objectifs d’ordre quantitatif:

- i) Le nombre de chercheurs et de technologues sera de 3 pour tous les mille habitants constituant la Population Economiquement Active (PEA)
- ii) L’investissement total du pays en Recherche et Développement (I+D) sera égale à 1% du PIB.
- iii) L’investissement privé en I+D augmentera progressivement jusqu’à atteindre le niveau de l’investissement public.
- iv) Les 19 provinces qui aujourd’hui concentrent environ 20% des ressources en I+D doubleront leur participation dans l’ensemble global.

D’ailleurs, dans le Projet National de Science, Technologie e Innovation Productive (2005)³⁷ on établit que:

“le programme des TIC se propose comme objectif; (a) d’encourager par tous les moyens possibles la formation de ressources humaines, l’investissement dans le secteur privé, la recherche et l’innovation technologique visant le développement, l’emploi et l’application efficace des TIC dans les secteurs concernant la production, la société et l’Etat; (b) optimiser au maximum les ressources d’une façon efficace et rationnelle, ainsi que le rapport qualité /coût des prestations des services publics et privés; (c) augmenter la valeur et incorporer l’innovation dans les processus de production de biens et de services de tous les secteurs économiques afin de transformer les avantages d’ordre comparatif en avantages d’ordre compétitif voire concurrentiels et (d) faire en sorte que les opportunités et la qualité de vie des citoyens s’améliore et ce, via l’accès, le maniement et le traitement de l’information et du savoir de qualité”.

Comme *objectifs spécifiques* pour l’année 2005, on mettra en place des mesures visant l’encouragement et le développement de projets de recherche, développement et innovation afin de développer des systèmes informatiques, électroniques de communications, informatique industrielle et contenus qui permettent de créer, entre autres, des stratégies associatives de développement productif (“couloirs” productifs numériques) à l’échelle régionale et qui déclenchent des changements dans les entreprises qui y participent, ces changements pouvant être aussi bien internes (productivité, gestion de l’entreprise, etc.) qu’externes (compétitivité, alliances stratégiques, enchaînements productifs, etc); améliorer l’organisation, la planification et le contrôle de la production; l’administration et la commercialisation de biens et de services (commerce électronique); moderniser et optimiser les systèmes logistique/transport et le contrôle des inventaires; la gestion financière et le flux de fonds.

Au Brésil, le Ministère de Science et Technologie a mis en place le Programme de Technologies de l’Information (SOCINFO) qui fait partie d’une stratégie de développement fondée sur le capital humain, les technologies et la flexibilité institutionnelle. Le but de SOCINFO est d’intégrer, de coordonner et d’encourager l’utilisation de TIC de sorte que l’économie du pays puisse être compétitive dans le marché

³⁶ [http:// www.secyt.gov.ar/](http://www.secyt.gov.ar/)

³⁷ [http:// secyt.gov.ar/PNCTIP_2005/Proy_PNCTIP_2005_12oct04.doc](http://secyt.gov.ar/PNCTIP_2005/Proy_PNCTIP_2005_12oct04.doc)

global et contribuer ainsi à faire entrer la société brésilienne dans la société de l'information.

Le Programme comprend des lignes d'action rattachées, entre autres, au marché, au travail et aux opportunités³; il propose d'encourager la compétitivité des entreprises, l'accroissement du nombre de petites et moyennes entreprises en contact avec l'Internet, l'appui nécessaire à l'établissement et aux règles du commerce électronique dans le pays et dans les blocs économiques régionaux (Mercosur, Union Européenne, Nafta, etc); l'élargissement de l'offre de nouvelles formes de travail, par le biais de l'utilisation intensive de TIC et la diffusion de la culture "entrepreneuriale" dans les affaires concernant l'économie des TIC.

Au Chili, la Commission Nationale de Recherche Scientifique et Technologique (CONICYT⁴) à travers le FONDECYT (Fonds National pour le Développement Scientifique et Technologique) et le FONDEF (Fonds pour le Développement Scientifique et Technologique) propose de profiter des capacités d'innovation scientifique et technologique des universités et institutions de I+D du pays en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité des principaux secteurs de l'économie nationale.

Au Mexique, la SetT est nettement orientée vers la modernisation technologique des entreprises. Le Conseil National de Science et Technologie (CONACYT⁵) compte sur une "Direction Adjointe à la Modernisation technologique" qui présente des Programmes d'Appui à l'Industrie. Parmi ceux-là nous pouvons citer le Programme de Modernisation Technologique (PMT⁶) qui cherche à encourager la modernisation technologique des PME, des secteurs agroindustriels et de manufacture, des sous-secteurs agricoles et des services en rapport; il se propose aussi de créer un marché actif de services technologiques pour les PME en contribuant à leur modernisation du point de vue technologique. Le Fonds de Recherche et de Développement pour la Modernisation Technologique (FIDETEC⁷) favorise les investissements du secteur privé dans le développement et la mise en place de projets novateurs et de développement technologique à haut risque, en profitant des économies d'échelle. Le but du Programme de Centres Technologiques (PCI) est d'appuyer les micro, petites et moyennes entreprises. Il vise deux objectifs: d'une part, améliorer l'accès local aux services technologiques, spécialement pour les micro, petites et moyennes entreprises en développant et en favorisant l'expansion du réseau déjà existant de centres technologiques; d'autre part, il se propose d'appuyer les différents secteurs des entreprises pour qu'ils puissent résoudre leur problématique technologique en répondant à leurs exigences en matière de services technologiques spécialisés.

Si les mécanismes nationaux de financement des activités de science et technologies –en pénurie de ressources économiques- ne sont pas suffisants pour financer la production et l'innovation technologiques dans le but d'assurer la compétitivité à l'échelle globale, ils sembleraient mieux orientés, au moins dans leurs buts, vers des développements où la production, et non seulement la consommation des technologies, serait associée aux développements nationaux, voire macro régionaux.

³ <http://www.socinfo.org.br/sobre/programa.htm>

⁴ <http://www.conicyt.cl/>

⁵ <http://www.conacyt.mx/>

⁶ <http://www.conacyt.mx/dat/prog-antiores.html>

⁷ <http://www.conacyt.mx/dat/prog-antiores.html>

4. Propositions de politiques et stratégies innovatrices pour les pays du Sud

Connexité

D'après un travail précédent (Finquelievich, 2004), pour bénéficier des opportunités de la SI, les citoyens doivent être préparés pour les évolutions économiques, sociales, culturelles et technologiques d'aujourd'hui. L'*e-readiness* des citoyens "décrit le degré de préparation de la société d'un pays pour participer en tant qu'agents proactifs, dans les divers secteurs et niveaux de l'économie du savoir, et de capitaliser les opportunités de participation offertes par le nouveau milieu économique et technologique" (IAP, 2000).. Il faut pour cela, les éléments suivants, parmi d'autres:

- L'accès aux infrastructures de TIC: hardware, software, connexité, etc.) ; l'accès à l'Internet rapide, gratuit ou à coût faible.
- La formation dans l'utilisation de TIC (non seulement l'alphabétisation technologique, mais aussi la formation en gestion des entreprises, organisations, etc., en employant les TIC) ; l'éducation et la formation permanentes en carrières, professions et habilités liées à l'économie du savoir.
- L'information et la créativité pour identifier les opportunités offertes par l'économie du savoir.
- L'information et l'organisation sociale pour demander aux gouvernements des infrastructures en TIC, des systèmes innovateurs d'enseignement, de législation et d'information publique, nécessaires pour bénéficier des opportunités de l'économie du savoir.
- L'utilisation efficace des TIC : la capacité et l'opportunité d'intégrer avec succès les TIC à la réalisation des objectifs personnels ou communs.³⁸

La mise en place publique ou privée des infrastructures de télécommunications et de services de connexité, contribue à la *e-readiness* des latino-américains. Les cybercafés, fournissent : l'accès aux infrastructures et à l'Internet rapide et à coût bas ; la formation, l'accès à l'information, et les opportunités d'utiliser efficacement les TIC. Les coopératives et les télécentres communautaires, en plus de fournir l'accès à coût bas, contribuent à l'autonomie de leurs communautés et à la démocratisation des télécommunications.

Le succès des télécentres communautaires, des CCT et des cybercafés en ALC, satisfaisant les besoins d'accès d'une partie de la population, signifie-t-il que l'encouragement à la connexité et à la *e-readiness* doit complètement rester en mains privées ou de la société civile organisée ? *Non, et certainement pas sans régulations.* Mais ces initiatives privées ont occupé la place vide, ou celle occupée inefficacement à cause des manques ou insuffisances des politiques de l'Etat qui cherchaient la connexité et voulaient surmonter le « fossé digital ». En plus de la mise en place des réseaux d'infrastructures de télécommunication, quel est le rôle de l'Etat concernant l'accès et l'intégration à la société de l'information ?

³⁸ Gurstein, Michael (2003): "Community Innovation and Community Informatics Building National Innovation Capability from the Bottom Up"

La satisfaction des besoins sociaux

Les cybercafés, produit des micro entreprises privés, sont à l'heure actuelle la porte d'accès au cyberspace pour un grand nombre de Latino-américains. En Argentine, les Coopératives communautaires de télécommunications (CCT) – des organisations de la société civile, mais administrées comme entreprises – non seulement desservent 10% de la population totale habitant dans des aires non rentables pour les entreprises privées, mais elles deviennent des agents démarginalisant dans leurs communautés. Les télécentres communautaires ajoutent d'autres services variés à la communauté. Les sociétés, d'après Steven Johnson (2001), ont la possibilité de s'auto-organiser dans des systèmes émergents³⁹ non hiérarchiques et de trouver les meilleures solutions à leurs problèmes et besoins. Les coopératives qui fournissent de la communication et les cybercafés qui donnent de la connexité seraient des formes d'auto-organisation sociale non centralisée, satisfaisant un besoin social pas encore couvert par l'Etat.

Toutefois, se fonder sur ce concept serait une erreur : la mise en place de cybercafés est due fondamentalement aux initiatives privés cherchant le lucre, et ne répond pas aux inquiétudes sociales de leurs propriétaires ; ils ne tiennent pas compte de besoins d'accès de la société en tant qu'unité. C'est pourquoi ils sont plus nombreux dans les métropoles, dans les moyennes et grandes villes, dans les aires urbaines où il y a des universités et dans les centres touristiques. Une partie de la population démunie, ou les habitants des endroits éloignés ou à faible densité, sont toujours privés de l'accès, sauf quand celui-ci est apporté par les coopératives de télécommunications ou par des organisations humanitaires. La connexité ne suffit pas non plus pour intégrer la population à la société de l'information : il faut former les individus et les groupes, les associer pour entreprendre, organiser les outils de la société de l'information pour le développement humain, etc.

Donc, c'est l'Etat celui qui doit prendre en charge la mise en place et la gestion des cybercafés, comme essayé récemment ? Absolument pas. Ce travail veut montrer qu'il n'est pas toujours nécessaire que l'Etat fournisse des équipements de connexité, mais il est indispensable de réguler et d'optimiser le fonctionnement des équipements privés d'utilisation publique.

Réguler signifie établir des normes d'équipement, de confort des usagers, d'horaires d'usage ; des bénéfices fiscaux ou autres pour faciliter l'établissement de cybercafés dans des régions à faible population, etc. Optimiser signifie accroître les fonctions des cybercafés, en ajoutant des cours de formation à l'usage de TIC, leur utilisation à des fins sociales, etc. L'Etat se libère ainsi de mettre en place des infrastructures coûteuses, et s'assure de fournir à la population l'accès à l'Internet et aux services associés.

En plus, la population familiarisée avec l'usage quotidien des cybercafés pour toute sorte de communication, en connaissant et en utilisant journallement les services des télécentres communautaires et des CCT, aura une meilleure disposition pour avancer vers d'autres usages des technologies, dépassant la simple consommation et favorisant l'autonomie et le développement humain, économique et social des communautés.

Dans le cas des coopératives, la régulation est faite aussi bien par l'Etat que par les propres règlements du coopératisme. Le rôle de l'Etat, en plus de possible associé, tel le cas de la

³⁹ D'après Johnson, l'émergence apparaît quand un système d'éléments simples s'organise spontanément, sans lois explicites et peut donner lieu à un comportement intelligent.

création d'une entreprise mixte de télécommunications, passe par l'aspect normatif. Par exemple, en accordant des bénéfices ou exonérations fiscales.

Le nouveau rôle pionnier de l'Etat dans la société de l'information

Tel que proposent Gómez, Martínez et Reilly⁴⁰ “Le “fossé numérique” qui fait généralement allusion aux inégalités dans l'accès aux nouvelles TIC, notamment l'Internet, n'est pas une cause, mais une manifestation des fractures sociales, économiques et politiques existantes, sur les plans national, mondial et local. Attaquer le fossé numérique n'aidera pas les communautés à améliorer leurs conditions de vie, à s'en sortir de la pauvreté ou à obtenir un accès plus équitable aux biens et services⁴¹”. Il faut construire dans les pays d'ALC une nouvelle économie : l'économie de la SI, en l'adaptant aux besoins, avantages, défis, obstacles et potentialités de la région.

Il ne suffit pas pour cela de fournir la connexité aux citoyens, ni d'étendre l'administration électronique des gouvernements : pour développer et redistribuer la richesse de la “*Nouvelle Economie*” (ou *Société ou Economie de l'information*) il faut avoir le contrôle de celle-ci et des réseaux d'infrastructures où elle s'appuie. Compter sur l'Internet ou avoir plus d'ordinateurs, ou même installer des réseaux de télécentres, ne nous insère pas dans l'économie de l'information. Tout cela fait risquer les propositions à développer par les gouvernements, car leurs objectifs peuvent être orientés seulement vers la connexité, le nombre de sites d'e-gouvernements ou le nombre des écoles avec l'Internet.

La plupart des programmes gouvernementaux latino-américains mettent l'accent sur la connexité, visant l'accès public à l'Internet par le biais des télécentres ou info centres plutôt que la pose des réseaux d'infrastructures.

Afin que les TIC puissent entraîner des impacts positifs sur les processus de développement humain, on doit considérer que la connexité n'est pas une fin en soi, mais un outil pouvant aider à la construction des solutions concrètes aux problèmes et aux besoins des personnes, à savoir : l'emploi, la santé, les plans sociaux et alimentaires, le développement social et économique, la création des revenus, l'organisation communautaire, la participation politique, etc.

Le simple accès aux TIC ne suffit pas à favoriser le développement durable et à réduire la pauvreté : il faut renforcer les capacités nécessaires à l'usage et à la production. Ces aspects sont clé pour l'utilisation de l'Internet en tant qu'outil au service des processus de développement humain (Finquelievich et al. 2004).

Il est évident à l'heure actuelle, aussi bien l'importance du rôle joué par le secteur privé dans la massification de la technologie et dans la réinvention des systèmes, que l'importance du secteur social dans la diffusion et l'appropriation de ces technologies. Quel est donc le rôle de l'Etat dans l'intégration sociale à la société du savoir ?

Dans un travail précédent (Finquelievich et Finquelievich, 2005) nous disions que le rôle de l'Etat est celui de s'y prendre à l'avance des besoins et des intérêts des divers acteurs sociaux et de se trouver préparé pour légiférer et contrôler, ainsi que pour établir des articulations opératives avec les différents acteurs sociaux. C'est pourquoi les

⁴⁰ Gómez, Ricardo et Juliana Martínez (2001): “L'Internet... ¿à quoi ça sert?: En pensant les TIC pour le développement en Amérique Latine et au Caraïbe”, IDRC et Fondation Accès

⁴¹ La traduction est à nous.

gouvernements des pays d'ALC devraient chercher à être pionniers en matière de gestion de la technologie, de la société et de l'économie. Pour atteindre ce but il faut mettre l'accent sur la production scientifique et technologique, sur l'éducation spécialisée, la gestion du savoir, et l'utilisation de la matière grise existante, en évitant le *"brain drain"* et en favorisant le *"brain gain"*, moyennant le contact avec des centres de SetT à l'étranger. Il faut surtout prévoir les tendances de besoins et consommation de technologies de la population et de l'offre du secteur privé, dans le but d'agir rapidement, pas pour répondre à ces tendances mais pour prendre de l'avance quant au cadre légal, aux régulations, stratégies et actions.

Les gouvernements prennent alors conscience de ce besoin. Par exemple, le 28 juillet 2005, le Ministre de l'Economie de l'Argentine, M. Roberto Lavagna, a présenté le Plan *PME dans le Réseau*. Les objectifs de ce plan sont l'alphabétisation numérique, l'augmentation du taux des ordinateurs par postes de travail, l'accroissement de la performance des PME et la formation, entre autres. Il y aura également trois instruments de financement pour obtenir des crédits et des subsides. Le plan sera articulé par le CAI (Centre du service intégrale), qui évaluera les besoins des PME et les possibles solutions.

Voilà un symptôme naissant mais significatif du changement d'attitude des gouvernements du Sud à l'égard, non seulement du financement de la société de l'information, mais des principes de sa construction. La création du savoir et le maniement de l'information ainsi que la création et la diffusion des biens et des services en TIC font récemment partie des politiques et des stratégies identifiées en Amérique Latine et au Caraïbe. Ces éléments sont une source de richesse et par conséquent, une façon de fournir de meilleurs plans sociaux et une meilleure inclusion de la population dans la société de l'information (Finquelievich et al. 2004). Il n'y a pas longtemps, ces politiques et stratégies identifiées n'étaient pas considérées. Il faut dans la région tenir le gouvernail des pays vers une société de l'information déterminant un développement social et économique cohérent et permettant de concurrencer sur le marché mondial en tant que fournisseurs des biens et des services informatiques.

Bref, il est nécessaire et urgent que les gouvernements de la région mettent en pratique des politiques intégrales dans les domaines des télécommunications, informatique, et TIC en général, afin d'articuler les stratégies de développement technologiques, économiques et scientifiques, avec des propositions de développement social, culturel et communicationnel.

Le nouveau rôle de la société civile

La société civile est un acteur fondamental dans la construction de la SI. Pour inciter l'utilisation appropriée des TIC afin de diminuer la pauvreté et encourager le développement durable, les organisations de la société civile (OSC) doivent considérer les objectifs suivants:

- i) Prendre conscience sur la signification de l'économie du savoir pour le développement, et diffuser ce savoir auprès des citoyens et des organisations de la société civile ;
- ii) Comprendre que l'économie du savoir inclut de nouvelles opportunités pour les citoyens et les OSC, et surtout, pour un développement ;
- iii) Participer à l'élaboration de politiques nationales, macro régionales et globales, pour construire les capacités technologiques dans les pays en développement ;

- iv) Intervenir pour diminuer les impacts négatifs de l'économie du savoir sur les économies fragiles et les groupes sociaux vulnérables ;
- v) Accroître la e-readiness des citoyens ; et instaurer une nouvelle approche : voir au-delà des questions courantes de connexité, accès et logiciels libres ou en source ouverte, pour tendre vers un contrôle, du moins partiel, des infrastructures de l'Internet, en considérant que, pour développer et redistribuer la richesse de l'économie du savoir, il faut pouvoir les contrôler.

Posibles stratégies de la société civile

Proposer la création et créer de nouvelles technologies accessibles et faciles à employer pour le citoyen moyen. Ces technologies pourraient de manière idéale être liées aux projets d'alphabétisation technologique et/ou aux programmes de auto emploi. Si elles avaient du succès, ces technologies pourraient être exportées à d'autres pays.

Développer des recherches multidisciplinaires sur les effets sociaux et économiques de l'échange et de la coopération technologique entre macro régions (par exemple : Amérique Latine, Inde, Chine, Sud Afrique), des recherches concentrées sur les mises en pratique de TIC pour le développement, l'intégration pleine à la SI et la diminution de la pauvreté.

Identifier des associés dans les pays des macro régions en développement pour construire des réseaux, afin de développer de réseaux de coopération.

Plantear la creación y crear tecnologías accesibles y fáciles de usar para el ciudadano medio. Estas tecnologías podrían idealmente estar relacionadas con proyectos de alfabetización tecnológica y/o programas de autoempleo. Si resultan exitosas, estas tecnologías podrían exportarse a otras naciones.

Participer aux négociations entre les gouvernements nationaux et les entreprises de télécommunications afin d'assurer la régulation de la téléphonie, des communications sans fil, les coûts d'accès pour les usagers, la distribution équitable d'infrastructures dans les territoires nationaux, et promouvoir des synergies multisectorielles, indispensables pour mettre en œuvre des actions orientées au développement socio-économique en utilisant les TIC.

Il faut que la société civile puisse faire des alliances constructives entre les divers acteurs sociaux, pour atteindre ces objectifs de développement, encourager les capacités patronales et les initiatives dans la population, les aider dans la formation sur la gestion des entreprises et des micro entreprises, trouver des crédits souples pour financer les initiatives de base technologique, et développer des actions pour assurer que les bénéfices de la croissance économique aient une redistribution équitable dans la population.

Finalement, il est inévitable de relancer et maintenir un débat à long terme sur les interactions entre les OSC et l'économie du savoir, notamment dans le processus qui suivra la SMSI et qui conduira à la concrétisation des objectifs et buts exprimés.

5. Pour conclure ...

Quand on parle des stratégies innovatrices des gouvernements et de la société civile du Sud visant la construction de la société de l'information, il faut considérer que la multisectorialité, la coopération et les échanges Sud Sud sont indispensables pour obtenir un développement tout à fait intégré à la société de l'information sur une base équitable et équilibrée. Afin que toutes les parties prenantes puissent vraiment bénéficier de la construction de cette société, un certain nombre de mesures sont suggérées :

Concernant les actions gouvernementaux

Les Etats doivent être les promoteurs et usagers des TIC les plus importants, à travers l'e-gouvernement, l'enseignement, les SetT, la santé publique, les plans sociaux et économiques. Toutefois ils ne doivent pas agir tout seuls, mais de façon articulée avec la société civile, les entreprises privées et le secteur académique. Dans ce contexte, ils doivent :

- Etablir des accords multisectoriels entre les pays et les blocs de pays du Sud.
- Etre responsables de la pose et de l'entretien de réseaux d'infrastructures de TIC de sorte de garantir l'accès universel aux prix abordables pour l'ensemble de la population. Dans ce sens, il est important de tenir compte des propositions issues des documents du SMSI⁴².
- Etablir des accords multisectoriels et des négociations avec les entreprises de télécommunications pour la pose et l'entretien d'infrastructures de toute sorte pour assurer l'accès universel à l'information et aux communications. Négocier la participation des entreprises privées dans la construction, pose et étendue des infrastructures pour la SI, à travers la création de Fonds communs d'investissement orientés aux utilisations sociales des TIC, financés avec un pourcentage de la facturation des entreprises privatisées.
- Transmettre à la société civile, aux secteurs économiques impliqués (chefs d'entreprise, chambres, etc.), et aux secteurs de SetT en rapport avec les activités de la SI, toute information préalable des gouvernements concernant les accords à passer.
- Encourager la participation des secteurs ci-dessus nommés aux discussions préalables aux propositions des accords, leurs formes de mise en marche, réglementation et contrôle. Cela suppose la préparation légale exhaustive des accords, y compris les questions concernant la législation internationale, l'économie et le commerce extérieur, les questions fiscales, civiles, les lois du travail et *copyright*, ainsi que renforcer la discipline et la transparence dans la mise en place des accords et leur exécution.

⁴² Voir, par exemple WSIS-03/GENEVA/DOC/5-S: "L'infrastructure s'avère fondamentale pour atteindre l'objectif de l'intégration dans le milieu numérique ; elle propice l'accès universel, durable, ubiquiste et accessible aux TIC, en tenant compte des solutions pertinentes déjà appliquées dans les pays en développement et dans les pays aux économies en transition. Des solutions qui assurent la connexité et l'accès aux zones lointaines et marginées dans les milieux régional et national"

(http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/ws/03-WSIS-DOC-0005!!PDF-S.pdf)

- Négocier avec les Chambres d'Informatique et de Télécommunications, des mécanismes (tels que les coûts réduits, les tarifs plats, etc.) afin d'encourager la connexité de la part de la population.
- Maintenir le contrôle de l'Etat sur le marché de télécommunications, permettre son ouverture à un nombre plus élevé d'acteurs et d'investisseurs, en évitant les monopoles privés.
- Promouvoir des campagnes de formation permanente dans l'utilisation de TIC pour les employés, les PME et micro entreprises, et les organisations communautaires.
- Créer et gérer des centres d'accès public à l'Internet, principalement dans des endroits démunis ou à faible densité de population.
- Passer des accords avec des organisations communautaires pour la gestion des centres d'accès public à l'Internet.
- Passer des accords entre les gouvernements nationaux et locaux et avec des entreprises de télécommunications afin d'obtenir des prix préférentiels pour promouvoir l'usage de l'Internet (par exemple, moyennant la mise en place des tarifs plats).
- Mettre en marche des accords entre les gouvernements nationaux et/ou locaux et cybercafés ou centres d'accès privés pour acheter "des heures de connexité" pour la population démunie.

Concernant les activités de SetT liées à l'économie de l'information:

- Développement d'études prospectives liées à l'économie du savoir, tenant compte de l'évolution de la situation internationale, et les différents scénarios possibles pour les divers types d'articulations entre pays et blocs de nations.
- Développer des stratégies d'intégration du travail pour les scientifiques, notamment les plus jeunes, pour décourager leur migration ou «*brain drain*», et favoriser par contre le «*brain gain*», moyennant le contact avec des institutions à l'étranger.
- Accroître le budget national pour le secteur SetT, en particulier pour les aires liées à la société de l'information.
- Détecter et définir des aires prioritaires de Recherche et Développement (R+D) pour la SetT liées à la SI.
- Stimuler les associations productives entre les Universités, les centres et les institutions de (R+D), les entreprises et les gouvernements régionaux et/ou locaux
- Développer l'interconnexion des réseaux à haute vitesse en centres de R+D⁴³.

Concernant les actions de la société civile

- Participer aux initiatives et aux négociations sur les façons de financer la construction de la SI pour le développement dans leurs régions et pays respectifs.
- Participer avec d'autres acteurs sociaux à la conception et mise en place de politiques et stratégies afin d'utiliser les innovations technologiques en tant qu'outils pour encourager le développement durable et réduire la pauvreté.
- Participer à la production de nouvelles méthodes éducatives, ou à la transformation de celles déjà existantes, afin de fournir aux citoyens la préparation nécessaire pour être des agents proactifs dans l'économie du savoir ; négocier et participer à la

⁴³ Proposée dans la Réunion MERCOSUR/RECYT/COMISION TEMÁTICA SOCIEDAD DE LA INFORMACIÓN/Procès verbal N° 2/02, 2002⁴³.

- création et/ou à la rénovation de l'enseignement supérieur ; promouvoir des politiques et des stratégies pour encourager la production de contenus, et pour renforcer les relations entre le système éducatif et le secteur de SetT, parmi d'autres.
- Chercher et négocier le financement et l'assistance technologique pour aider à la production de contenus locaux.
 - Revendiquer l'accès aux services de TIC à travers le développement équitable et vaste d'infrastructures nationales d'information, liées aux structures internationales d'information et de communication, garantissant l'accès universel.
 - Participer aux négociations entre les gouvernements nationaux et les entreprises de télécommunications afin d'assurer la régulation de la téléphonie, des communications sans fil, les coûts d'accès pour les usagers, la distribution équitable d'infrastructures dans les territoires nationaux.
 - Encourager les synergies multisectorielles, indispensables pour mettre en œuvre des actions orientées au développement socio-économique en utilisant les TIC.
 - Demander aux institutions publiques et au secteur SetT des indicateurs de la société de l'information montrant les impacts économiques et sociaux des TIC, afin d'évaluer et de suivre les politiques publiques, ainsi que les initiatives du secteur privé et mixte. Il faut des méthodologies alternatives de mesure pour évaluer l'appropriation sociale et économique de la technologie de la part des communautés.
 - Participer aux discussions et décisions des secteurs public et privé concernant les améliorations systémiques dans le fonctionnement et performance des secteurs clé des économies nationales et régionales à travers les politiques et stratégies.
 - Identifier et diffuser de nouvelles applications de TIC pour résoudre les problèmes les plus importants du développement : enseignement, santé, développement urbain et rural, création d'emplois, préservation des ressources naturelles, etc.
 - Encourager la motivation pour le développement économique à travers l'inclusion de moyens d'information à tous les niveaux de la hiérarchie de l'administration publique.
 - Réclamer la facilitation de l'accès des citoyens à l'information du secteur publique.
 - Pousser à l'augmentation de la participation féminine dans les activités liées à l'économie du savoir. Promouvoir auprès des gouvernements la participation équitable des femmes concernant la prise de décisions liées à l'accès et à l'usage d'infrastructures et équipement de la SI.
 - Stimuler la capacité de générer des initiatives économiques au sein de la population, en aidant les individus et les groupes à trouver des formations sur la gestion de micro entreprises et crédits souples, pour financer des projets de base technologique.
 - Développer des actions pour assurer la redistribution des bénéfices de la croissance économique dans la population.
 - Soutenir un débat à long terme sur les interactions entre les OSC et l'économie du savoir, comme partie composante du processus qui suit le SMSI.

Pour les multiples agents sociaux

Enfin, il faut considérer les propositions issues des Plans d'Action du SMSI, quant au besoin de suivi et d'évaluation des mesures prises et de celles à mettre en place. Notamment : *“élaborer un plan réaliste d'évaluation de résultats et d'établissement de références (aussi bien qualitatives que quantitatives) sur le plan international, à travers les indicateurs statistiques*

*comparables et les résultats de recherche, afin de donner un suivi à l'application des objectifs et des buts du Plan d'action actuel, en tenant compte des circonstances de chaque pays*⁴⁴.

Ces propositions peuvent être résumées tel qu'il suit:

- La définition et l'adoption d'un indice composé sur le développement des TIC (indice d'opportunité numérique), à être publié de façon annuelle ou biannuelle.
- La mise en place des indicateurs et des points de référence montrant la magnitude du fossé numérique, son évaluation périodique afin d'évaluer les progrès obtenus dans l'utilisation des TIC pour atteindre les objectifs de développement accordés à l'échelle internationale, y compris ceux consignés à la Déclaration du Millénaire.
- La réalisation des évaluations périodiques, de la part des organisations internationales et régionales, sur l'accès universel des pays aux TIC.
- L'élaboration d'indicateurs spécifiques par genre, sur l'usage et les besoins des TIC, en identifiant les indicateurs quantifiables de résultats.
- La création et la mise en marche d'un site web sur les pratiques optimales et les projets à résultats satisfaisants, fondé sur un recueil des contributions de toutes les parties prenantes.
- La conception, de la part de tous les pays et régions, d'outils destinés à fournir des statistiques sur la société de l'information, avec des indicateurs de base et des analyses de leurs dimensions clé.

Ces tâches représentent un domaine idéal pour la collaboration multisectorielle, étant donné que la création des indicateurs et les tâches d'évaluation sont des travaux extrêmement complexes, qui nécessitent des multiples approches et qui couvrent un spectre d'activités vaste et hétérogène avec des résultats et des exigences très variés ; y compris les multiples agents et les institutions internationales, régionales et nationales, ainsi que les institutions publiques, associatives et privées.

Il est évident qu'aucune de ces tâches ne s'arrête au seuil du SMSI: ce sommet constitue le déclencheur idéal pour avancer dans la construction de la société de l'information équitable, équilibrée, multisectorielle et essentiellement productive.

⁴⁴ Plan d'Action de la Première phase du SMSI, Genève, Décembre 2003.
(<http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/poa-fr.html>)

6. Bibliographie

- Accuosto, Pablo and Johnson, Niki, *Financing the Information Society in the South: A Global Public Goods Perspective*, Prepared for the Association of Progressive Communications (APC), ITeM, June 2004.
- APC, Currie, Willie and Anriette Esterhuysen (2005), *A New Policy Framework for ICTD: Presented for Discussion by the Association for Progressive Communications*, Draft, February 2005.
- Association for Progressive Communications, Bread for All, CRIS, Instituto del Tercer Mundo (ITeM), IT for Change and the Gender Caucus (2005), *Statement read by Anita Gurumurthy on financing the information*, WSIS PrepComm-2, febrero de 2005, Ginebra.
- Bassi, Roxana, y Silvia Rabadán (2002), *Centros Tecnológicos comunitarios: la experiencia argentina*. (<http://www.links.org.ar/siar.html>)
- Bedi, Arjun S. (1999), *The Role of Information and Communication Technologies in Economic Development – A Partial Survey*, Discussion Papers on Development Policy No. 7, Center for Development Research (ZEF), May 1999, Bonn. (http://www.zef.de/download/zef_dp7-99.pdf)
- Boscherini, Pablo, Marta Novick y Gabriel Yoguel (2003), *Nuevas tecnologías de información y comunicación: los límites en la economía del conocimiento*, Ed. Miño y Dávila – Universidad Nacional de General Sarmiento, Buenos Aires.
- Brown, Mark (2002), Presentación mundial del Informe sobre Desarrollo Humano 2002 del PNUD. 24 de julio de 2002, Manila.
- Camacho Jiménez, Kemly (2001), *Internet ¿una herramienta para el cambio social?*, Fundación Acceso (<http://www.acceso.or.cr/publica/telecom/conocimiento22.shtml>)
- Castells, Manuel (1999), *Los Estados ya no pueden gobernar; solo negociar*, Entrevista al Diari de Barcelona, y Ajoblanco, Barcelona (<http://www.diaridebarcelona.com/coneheme/castells.htm>)
- Castells, Manuel (1995), *La ciudad informacional. Tecnologías de información, reestructuración económica y el proceso urbano-regional*, Alianza Editorial, Madrid.
- Castells, Manuel (1997), *The Information Age: Economy, Society and culture, Vol.I, II, and III*, Blackwell Publishers, Malden, Massachusetts.
- CEPAL (2002), *Panorama Social de América Latina y el Caribe*, (http://www.eclac.cl/publicaciones/DesarrolloSocial/3/LCG2183P/Sintesis_2002.pdf)
- CEPAL (2005), *Políticas públicas para el desarrollo de sociedades de información en América Latina y el Caribe*, en Conferencia Regional Ministerial de América Latina y el Caribe, 7 al 10 de junio de 2005, Río de Janeiro.

- Davidziuk, Alejandra (2002), *Las TIC como instrumento de inclusión comunitaria y desarrollo social. El caso del Proyecto CTC.*
(<http://www2.ctcnet.org/conf/program/materials02/International146.html> y
<http://www.links.org.ar/siar.html>)
- CMSI (2003), *Plan de Acción de la Cumbre Mundial sobre la Sociedad de la Información (CMSI)*
(<http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/poa-es.html>)
- d'Orville, H. (2000), *Information and communications technologies - a rapidly emerging dimension of development co-operation.* UNDP. (<http://www.oneworld.org/media/net/undp ICT.htm>,
<http://www.undp.org/info21/program/index.html>)
- Finquelievich, Susana Coordinadora (2000), *¡Ciudadanos, a la Red!*, Ed. La Crujía, Buenos Aires.
- Finquelievich, Susana (2000), *ICT and Local Governance: A view From the South*, en: Michael Gurstein, *Community Informatics: Enabling Communities with Information and Communication Technologies*, Idea Group Publishing, Hershey, USA.
- Finquelievich, Susana y Daniel Finquelievich (2005), *Puertas alternativas a la sociedad de la información: Accesos no gubernamentales para las poblaciones de bajos recursos o remotas*, en Revista RIADEL, *Ángulos emergentes en Internet*, Tercer trimestre de 2005.
(<http://www.riadel.cl/revista.asp>)
- Finquelievich, Susana; Silvia Lago Martínez; Alejandra Jara; Ariel Vercelli, *TIC, desarrollo y reducción de la pobreza: Políticas y propuestas.* Buenos Aires: Instituto de Investigaciones Gino Germani, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de Buenos Aires. (IIGG Documentos de Trabajo, N° 37). (<http://www.iigg.fsoc.uba.ar/docs/dt/dt37.pdf>)
- Finquelievich, Susana (2004), *La sociedad civil en la economía del conocimiento: TIC y desarrollo socio-económico.* Buenos Aires: Instituto de Investigaciones Gino Germani, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de Buenos Aires. (IIGG Documentos de Trabajo, N° 40). (<http://www.iigg.fsoc.uba.ar/docs/dt/dt40.pdf>)
- Finquelievich, Susana (2003), *ICT and sustainable development in Latin America and the Caribbean*, en Stewart Marshall and Wal Taylor, Editores: *Proceedings of 5th International IT in Regional Areas Conference 2003*, pp. xii-xxv, Central Queensland University, Rockhampton, Queensland.
- Finquelievich Susana (2005), *Desarrollo local en la sociedad de la información. Municipios e Internet*, La Crujía, Buenos Aires.
- Flor, Alexander (2001), *ICT and Poverty: The indisputable Link*, SEARCA, paper for the Third Asian Development Forum on “Regional Economic Cooperation in Asia and the Pacific”, Asian Development Bank, 11 al 14 junio de 2001, Bangkok.
- Global Knowledge Partnership (2005), *Advancing ICT Solutions for Development through Cross-Sector Partnerships with a Special Focus on the Middle East and North Africa*, Forum Report, mayo de 2005, Cairo.

- Gurstein Michael (2003), *Community Innovation and Community Informatics Building National Innovation Capability from the Bottom Up*, diciembre de 2003.
- Gómez, Ricardo y Juliana Martínez (2001), *Internet... ¿para qué?: Pensando las TIC para el desarrollo en América Latina y Caribe*, IDRC y Fundación Acceso.
- Gómez, Ricardo; Juliana Martínez y Catherine Reilly (2001), *Paths Beyond Connectivity: Experience from Latin America and the Caribbean*, Cooperation South, UNDP. (<http://www.idrc.ca/pan/ricardo/publications%5Cindex.html>)
- Gómez, Ricardo; Ospina, Angélica (2001): “The Lamp without a Genie: Using Telecentres for development without expecting miracles”, *Journal of Development Communication*, Vol. 12, no. 2, Dec 2001
- Heeks, Richard (1999), *Information and Communication Technologies, Poverty and Development*. Development Informatics Working Paper Series, Paper No. 5, IDPM, junio de 1999, Manchester. (http://www.man.ac.uk/idpm/idpm_dp.htm#devinf_wp y <http://idpm.man.ac.uk/idpm/diwpf5.htm>)
- Hénault, G. (1996), *Employment and income generating activities derived from Internet Access*. An IDRC Study, septiembre de 1996. (<http://www.idrc.ca/acacia/studies/ir-henlt.htm>)
- Herzog, Roman (2000), *Internet en América Latina. Entre el comercio electrónico y la cabina pública*, en D+C Desarrollo y Cooperación No. 1, p. 8-14, enero/febrero de 2000. (<http://www.inwent.org/E+Z/1997-2002/ds100-3.htm>)
- Hilbert, Martin, and Jorge Katz (2003), *Building an Information Society: a Latin American and Caribbean Perspective*, CEPAL. (<http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/2/11672/P11672.xml&xsl=/ddpe/tpl-i/p9f.xsl&base=/tpl/top-bottom.xsl>)
- Nunes, Mark (1999), *The Realities and Virtualities of Cybercafes*, presentado en Popular Culture Association Conference, San Diego, California. (<http://www.gpc.edu/~mnunes/cybercafe.htm>)
- Martínez, Juliana (2001), *Internet y políticas públicas socialmente relevantes: ¿Por qué, cómo y en qué incidir?*, en M. Bonilla y G. Cliche (editores), *Internet y sociedad en ALC*, FLACSO Ecuador-IDRC.
- Molloy, Molly (1997), *Recursos en Internet relacionados con América Latina*. (<http://investigacion.org.mx/lared/abrmay97/textos/articulo2.html>).
- Pineda de Alcázar, Migdalia (2003), *Desafíos latinoamericanos frente a las nuevas tecnologías y las políticas de información y comunicación*, PCLA - Volume 4 – N° 4. julio / agosto / septiembre de 2003. (<http://64.233.161.104/search?q=cache:xqpAV9PHNsAJ:www2.metodista.br/unesco/PCLA/revista16/artigos%252016-2.htm+%22infraestructuras+de+comunicaciones%22+%2B+%22Am%C3%A9rica+latina%22&hl=es>)
- Proenza, Francisco (2002), *e-Para Todos: una estrategia para la reducción de la pobreza en la era de la información*. FAO.

- Reilly, Katherine y Raúl Echeberría (2003), *El Papel del Ciudadano y de las OSC en el e-gobierno. Un estudio de gobierno electrónico en ocho países de América Latina y el Caribe*, APC.
- Reilly, Katherine y Ricardo Gómez (2002), *Comparing Approaches: Telecentre Evaluation Experiences in Asia and Latin America*, Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries EJISD (2001) 4, 3, 1-17, reprinted in International Information & Library Review (2002) 34.
- Surman, Mark (1999), *Balancing Mission and Money Building. Sustainable Electronic Networks for Civil Society, Case studies from the Association for Progressive Communications (APC)*. (<http://www.commonsgroup.com/articles/fulltext.shtml?x=326>)
- UIT (2002), *Actualidades de la UIT, Indicadores mundiales, tecnologías de la información para la región de las Américas*, mayo de 2002.